

13 Hells capturés

Une douzaine de meurtres seraient élucidés

SOPHIE COUSINEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Avec les arrestations de 13 membres et sympathisants des Hell's Angels, la Sûreté du Québec croit pouvoir élucider une douzaine de meurtres commis depuis trois ans au Québec. Elle porte aussi un coup presque fatal à la nouvelle bande des Nomads et menace sérieusement les Hell's de Saint-Nicolas.

Les perquisitions dans la région de Québec ont en fait commencé dimanche, soit près de 24 heures avant la très médiatique prise d'assaut du château fort des Hell's à Trois-Rivières-Ouest. Les agents de Québec ont besogné à l'ombre des projecteurs, surtout lundi en après-midi et en soirée, à Beauport, à Québec et à Sainte-Foy.

Au quartier général du boulevard Pierre-Bertrand, hier après-midi, les agents de la SQ ont fièrement exhibé leurs prises de guerre. Onze fusils de chasse, un Uzi, un revolver .38, un .357, un 9 mm, des caisses de munitions, 300 grammes de cocaïne et des billets totalisant 50 000\$. Mais surtout les photos des Hell's maintenant derrière les barreaux.

Voir HELLS page A2

AUTRES TEXTES

- Un bunker dans le palais de justice Page A3
- La liste des meurtres Page A3



Louis Roy



Claude Giguère



Sylvain Parent



La SQ a exhibé les armes, la drogue et l'argent qui ont été saisis lors de la rafle.



Sylvain Thiffault



Serge Quesnel



Alain Leclerc



Glen Bonenfant



Pierre Lefrançois



Jasmin Côté



Michel Caron



Gaétan Savard

Nos jeunes accrochés à la carte de crédit

YVES THERRIEN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Deux fois plus de jeunes adultes de 18 à 24 ans qu'il y a dix ans utilisent des cartes de crédit, affirme l'Office de la protection du consommateur (OPC) dans un document rendu public aujourd'hui. Achat de vêtements, sorties et délai de paiement sont les usages les plus courants.

En lançant une campagne de sensibilisation des jeunes adultes face aux pièges du crédit et de l'endettement, l'OPC se demande même si les 18-29 ans ne sont pas plus susceptibles que leurs aînés de se retrouver dans une situation financière difficile parce qu'ils auront mal utilisé le crédit. Le sondage effectué à cet effet révèle plusieurs préoccupations.

Selon les données recueillies, la proportion de jeunes de 18 à 24 ans utilisant une carte de crédit est passée de 25% il y a 10 ans à 43% aujourd'hui. « Pour 44% d'entre eux, explique l'OPC, posséder une carte de crédit incite à consommer davantage; 27% ajoutent qu'ils magasinent plus souvent et une autre tranche de 27% achètent des produits plus chers. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que près de quatre jeunes sur 10 ne font habituellement que des paiements partiels sur leur compte de cartes de crédit. Ils paient donc des intérêts sur leurs achats à des taux relativement élevés. »

L'OPC souligne que la carte de crédit n'est pas la seule forme de financement puisqu'un jeune adulte sur quatre dispose d'une marge de crédit, 1 sur 4 a contracté un prêt étudiant, environ 1 sur 5 un prêt automobile, environ 1 sur 5 rembourse un prêt personnel alors qu'un sur 10 a contracté une hypothèque.

Voir JEUNES page A2

LE QUÉBEC

Bouliane toujours en selle

Le coroner n'a pas été suspendu, mais ses dossiers sont gelés.

PAGE A6

LE MONDE

Ministre haïtien dans l'eau chaude

Washington soupçonne Mondésir Beaubrun d'être impliqué dans l'assassinat d'une opposante.

PAGE A12

LA MÉTÉO



Maximum -6, minimum -11
Partiellement ensoleillé, vents forts, quelques flocons. Détails page S16

QUÉBEC, 99c ANNÉE, NO 97
FLORIDE 1,50\$ US
MONTREAL OTTAWA 60c PLUS T.P.S. T.V.Q.
50c PLUS T.P.S. T.V.Q.

Obligations municipales Ville de Pointe-Claire

8.75% semi-annuel
5 ans
25 000\$ minimum
Suj. à modification sans préavis

659-4960
Scotiabank

BEAUCE

600 postes... à combler

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — Pour répondre à ses besoins de main-d'œuvre, à court terme, la région de Saint-Georges de Beauce a quelque 600 postes à combler.

Le président du Conseil économique de Beauce, M. Serge Roy, a profité de l'assemblée annuelle de l'organisme, hier soir, pour révéler qu'un sondage mené auprès de 60 entreprises de Beauce-Sartigan lui indique qu'il y a 600 emplois disponibles dans la région en ce moment.

Le dynamisme attire le dynamisme, affirme le directeur général, M. André Langlois, rappelant que les données préliminaires du sondage doivent être complétées et analysées avant de proposer une stratégie de recrutement de la main-d'œuvre portant sur les trois prochaines années.

La main-d'œuvre recherchée: secteur manufacturier pour des manoeuvres spécialisés (soudeurs, machinistes) et des emplois comme manoeuvre non spécialisées dans le bois, le métal et le textile.

Vendredi, les dirigeants économiques, scolaires, de la Société québécoise de développement, du Centre d'emploi du Canada se réuniront pour voir au financement d'une recherche plus pointue auprès des PME dans le but de créer un CAMO, un comité d'aide à la main-d'œuvre afin de répondre aux besoins de l'offre et de la demande.

Avec des ventes de 850 millions \$ en 1994, Beauce-Sartigan connaît une croissance économique spectaculaire et atteint des sommets inégalés dans le secteur manufacturier avec un bond de 17% comparativement à

Voir BEAUCE page A2

Conflits d'intérêts ? Le Dr Labrie connaît pas À la fois directeur du Centre de recherche du CHUL et associé d'une multinationale

DEUXIÈME DE QUATRE

■ QUÉBEC — Le directeur à plein temps du Centre de recherche du CHUL, le docteur Fernand Labrie, est aussi consultant pour la multinationale pharmaceutique américaine Schering Plough depuis une demi-douzaine d'années et partenaire avec Schering Plough, via sa compagnie privée Endo-Recherche, dans un projet de 70 millions \$ pour son laboratoire d'endocrinologie moléculaire du CHUL. Conflits d'intérêts ? Le Dr Labrie connaît pas. L'oeil fixé sur les résultats, il ne voit bien que loin : découvertes, nouveaux produits, jobs, retombées économiques pour la région de Québec.

« Oui, oui, oui, qu'est-ce que vous voulez ? C'est comme ça. Je peux pas donner les contrats à l'Hôpital Christ-Roi, c'est ici que sont les compétences », rétorque sans détour le scientifique quand on lui demande si cela ne le gêne pas, en tant que directeur du Centre de recherche du CHUL, d'accepter des contrats de l'homme d'affaires Fernand Labrie, président-proprétaire d'Endo-Recherche, et du consultant Labrie de chez Schering Plough qui marche main dans la main avec Endo-Recherche.

« En quoi ça devrait me déranger ? interroge le businessman-chercheur. Endo-Recherche, c'est une compagnie parmi d'autres qui, avec Schering, donne des contrats au Centre de recherche du CHUL et paie ses frais directs selon les règles prescrites par le ministère de la Santé. Schering et Endo-Recherche, c'est ensemble »,

confirme l'universitaire qui précise que la moitié du budget de 25 millions \$ du Centre de recherche du CHUL est constituée de contrats de l'industrie, dont quatre à cinq millions proviennent de son entreprise Endo-Recherche.

« Cinquante pour 100 de l'argent ici vient de contrats avec l'industrie. Et je dois vous avouer que mon désir, c'est qu'il y en ait encore plus, parce que plus on a de contrats, plus on développe nos compétences et plus on crée d'emplois dans la région de Québec. C'est ça le but de l'opération, l'objectif de l'agrandissement du Centre de recherche », révèle le Dr Labrie au cours d'une entrevue sollicitée par LE SOLEIL.

Pour cet homme habité par l'ambition, l'important, c'est de réussir. « Il n'y a pas de profession plus autocontrôlée que la recherche, plaide-t-il. En science, on ne peut pas faire d'erreur. On se trompe une fois et c'est fini. C'est comme monter un escalier. Une

marche moins solide et tout craque. Un vrai chercheur s'organise pour pas se tromper parce qu'il vise une carrière. »

Le docteur Fernand Labrie, le scientifique le plus cité au Canada parfois surnommé Monsieur Prostate pour ses découvertes dans le domaine, encourage vivement la collaboration entre chercheurs universitaires et industries. Son association avec Schering Plough a commencé avec un produit qui s'empoussiérait sur les tablettes de la multinationale américaine, la Flutamide, un antiandrogène utilisé dans le traitement du cancer de la prostate.

« Moi, je ne recommande pas un produit fabriqué par Schering Plough, proteste-t-il. Je parle pour les antiandrogènes purs. D'ailleurs, avant de travailler avec la Flutamide, j'ai travaillé avec Anandron. C'est quand j'ai manqué d'Anandron que je suis passé à la Flutamide. »

N'empêche qu'avec le traitement du Dr Labrie, la Flutamide a été propulsée en orbite. Ses ventes ont monté en flèche et atteignent les 150 millions de dollars par année sur le marché mondial. « Il n'y a pas de mal à ça. Au contraire. Si les recherches qu'on fait, en plus de prolonger et de sauver des vies, font faire de l'argent, eh bien tant mieux ! » lance le scientifique qui ad-



Monique Giguère

LES DESSOUS DE LA RECHERCHE



Voir LABRIE page A2

AUTRES TEXTES

- Découvertes payantes Page A7
- La « peste » se propage Page A3

LES RETOURNÉS

JEUNES

Campagne de sensibilisation

Suite de la Une

D'autre part, parmi les jeunes de 18 à 29 ans qui n'ont pas de carte de crédit, 16% souhaitent en obtenir une.

Parmi les jeunes adultes aux études, 1 sur 3 possède une carte de crédit. La majorité des étudiants (8 sur 10) ont entre 18 et 24 ans.

Même avec un revenu annuel de moins de 5000\$, un jeune sur 5 possède sa carte. La proportion s'élève à 1 sur 2 lorsque le revenu se situe entre 11 000\$ et 15 000\$.

Selon ce sondage de l'OPC, les cartes de crédit servent surtout pour les vêtements (82%), pour les sorties et pro-

duits culturels (66,3%), les frais de vacances (61,8%), l'essence pour l'auto ou la moto (57,6%), les réparations d'auto ou de moto (56,2%), et les meubles, appareils électroniques ou électroménagers (50,9%).

L'étude conclut que la carte de crédit sert aussi de source de financement pour les jeunes qui, dans 44% des cas s'en servent pour obtenir un délai de paiement.

Ainsi, en considérant que l'âge moyen des personnes ayant fait une faillite personnelle en 1992 était de 27 ans, l'OPC a décidé d'organiser une campagne d'information pour sensibiliser les jeunes adultes à l'utilisation

rationnelle du crédit. Les messages de l'OPC seront diffusés par des flashs radio avec l'animatrice Véronique Cloutier et des affiches sous forme de bandes dessinées dans les cégeps, universités, dans de nombreux restos et à proximité des guichets automatiques. Ses affiches seront aussi reproduites sur la couverture arrière du magazine Safari.

L'office rappelle que le crédit n'est qu'une solution temporaire puisque tôt ou tard, il faut rembourser. Plus encore, la possibilité d'acheter à crédit favorise les achats compulsifs. D'ailleurs, le crédit se paie en intérêt.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 04-04-95

7-4-1-0
1-0-0

BANCO
tirage du 04-04-95

4-6-9-10-12-14-15-20-21-25-31-35-
36-43-45-46-53-59-64-66

SERVICES

Abonnements.....686-3344
Publicité générale.....686-3270
Annonces classées.....647-3311
Rédaction.....686-3394
Carrières et Professions.....686-3270
Promotion.....686-3342
Publicité Détaillants.....686-3435
Renseignements.....686-3233

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale.....3 à 7
Le Québec et le Canada.....8 à 12
Le Monde.....13 à 16
Opinions.....17 et 18

CAHIER B

Magazine.....1 à 2
Arts et spectacles.....3 à 5
Votre agenda.....5
Ce soir à la télé.....4
Divertissements.....7 et 8

CAHIER C

Questions d'argent.....1 à 5
Bourses.....6 et 7
Annonces classées.....8 à 10
Décès.....11

TABLOID SPORTS

Claude Larochelle.....15
Statistiques.....10 à 13

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

HELLS

Leur quorum menacé

Suite de la Une

Du nombre se trouvent cinq membres en règle de cette grande famille de motards : Sylvain Thiffault, 37 ans, et Claude Giguère, 33 ans, tous deux issus du « chapitre » de Trois-Rivières, ainsi que Louis Roy, 35 ans, un des fondateurs des Nomads, la nouvelle équipe de choc sans ville d'attache des Hell's. Les deux autres, un Hell's de Saint-Nicolas et un Nomads, ne peuvent être identifiés, car leur comparution a été reportée hier. Huit sympathisants, sept Hell's, un Nomads, complètent la liste.

Les agents de la SQ promettaient hier matin de rattacher ces noms et ceux des cinq à 10 autres à venir — les arrestations se poursuivent — à une douzaine de meurtres. Jouant de prudence, ils se sont toutefois ravisés en après-midi. Les accusations concernent pour l'instant les seuls meurtres de Jacques Ferland, de Grondines, et de Gino Hallé, de Val-Bélair.

Quoi qu'il en soit, la mise hors circuit de membres en règle n'est pas sans conséquence pour les Hell's de Saint-Nicolas et les Nomads.

Cette dernière bande a été formée il y a un peu plus d'un mois dans le but de conquérir de nouveaux territoires, notamment en Ontario, où les Outlaws contrôlent la majeure partie du crime organisé.

Elle comptait huit membres à l'origine, mais ils ne sont plus que cinq. Or les règles internationales des Hell's sont très strictes à cet effet : le quorum par section est de six membres, et s'il n'est pas atteint, la bande doit suspendre ses activités, explique un enquêteur.

Les Hell's de Saint-Nicolas pourraient bientôt faire face à un problème similaire : de 15 membres ils sont passés à huit à la suite d'arrestations et de condamnations. « Il n'en manque plus que deux », note avec plaisir l'enquêteur.

Le Rock Machine ne devrait pas profiter de la faiblesse des Hell's pour engager une nouvelle ronde d'hostilités, comme elle l'a fait il y a un an et demi de cela, estime Camille Gagnon, porte-parole de la SQ à Québec. « L'idée va leur effleurer l'esprit, mais je suis convaincu qu'ils vont comprendre que nous travaillons sur toutes les organisations criminelles », dit-il.

LABRIE

Association obligatoire

Suite de la Une

met cependant que le coup de pouce à Schering a joué dans le resserrement des liens entre sa compagnie et la multinationale.

« Évidemment, ça les a comme un petit peu incités à travailler avec nous. Mais ils ne sont pas venus pour nos beaux yeux. Ils sont venus parce qu'on a un passé, une expertise. C'est bien clair. »

Pour Fernand Labrie, l'avenir de la recherche en ces années de vaches maigres passe obligatoirement par l'association avec l'entreprise privée. Au Canada, note-t-il, le montant alloué par les gouvernements à la recherche est de 25\$ par personne par année. Aux États-Unis, c'est 130\$ US. Dans l'ensemble, le Canada investit 2,5 fois moins pour la recherche que les pays les plus performants, la Suède, l'Allemagne, le Japon et les USA.

Le Canada est 15e sur la liste, poursuit-il, et c'est pas demain que le fonds du Conseil de la recherche médicale (CRM) du Canada et le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) vont augmenter leurs budgets.

C'est pour ça que le directeur du Centre de recherche du CHUL a fondé Endo-Recherche et s'est associé avec Schering Plough. Si le Dr Labrie gagne son pari et découvre LE médicament contre le cancer du sein, Schering, qui a déjà investi 27 millions \$ dans l'aventure, s'est engagée à venir fabriquer le produit ici à Québec. « Ce sera la première fois que ça va se faire chez nous. C'est fantastique », s'enorgueillit le chercheur-entrepreneur.

« En conflit d'intérêts avec quoi ? demande le chercheur-consultant-entrepreneur avec la courtoisie et l'assurance des gagnants quand on se met à jongler avec sa collection de chapeaux. Endo-Recherche et Schering Plough sont deux compagnies indépendantes. Chacune met son argent et chacune prend ses risques. »

Quant à ce conseil controversé donné à tous les hommes de 50 ans de passer annuellement le test (APS) (antigène prostatique spécifique) de dépistage du cancer de la prostate, il répond que ce n'est pas mettre les fonds publics en danger que d'avertir les hommes de ce qu'il faut faire pour prévenir le cancer. « C'est mon devoir de chercheur. Il n'y a aucun conflit d'intérêts là-dedans. »

BEAUCE

100 millions \$ investis

Suite de la Une

l'année précédente.

Fin 1993, le secteur manufacturier en Beauce-Sartigan comptait 226 entreprises, 7102 emplois pour une population estimée à 44 218 personnes. En 1994, 780 emplois y ont été créés.

Au chapitre des investissements, plus de 100 millions \$ ont été investis dans l'éducation (cégep, Centre universitaire, Centre intégré de mécanique industrielle), la culture (Centre culturel Marie-Fitzback), le commercial (Promenades Saint-Georges, restauration, Réno-Dépôt), la santé (travaux au Centre hospitalier), les infrastructures (l'entrée nord de Saint-Georges) dont 40,2 millions \$ dans l'industrie manufacturière.

Pour la première fois de son histoire, constate le commissaire industriel, la région exporte davantage aux États-

Unis qu'au Canada.

La difficulté de recruter du personnel est le revers de la médaille du succès économique qui se répercute dans les PME de la région alors que près de 55% d'entre elles sont implantées et se développent dans de petites municipalités, en périphérie de Saint-Georges.

Le problème de la main-d'œuvre ne surprend personne à la SDIG, la Société de développement industriel de La Guadeloupe. Il nous faut faire face à la rareté, à la mobilité de la main-d'œuvre et proposer des alternatives à long terme, signale M. Donald Veilleux.

« Nous recrutons de nouveaux travailleurs à plus de 20 milles à la ronde », explique le contrôleur de René Matériaux Composites à Saint-Éphrem, M. Pierre Jolicoeur. Depuis deux ans, nous sommes passés de 150 à 220 employés.



Timberland®

LA COLLECTION SPORT PLEIN AIR

TIMBERLAND, LE VÊTEMENT SPORT BRANCHÉ AUX DÉTAILS TECHNIQUES RAFFINÉS...

TIMBERLAND, LE VÊTEMENT FONCTIONNEL DANS DES TISSUS ET DES IMPRIMÉS MODE...

TIMBERLAND DEUX BOUTIQUES COMPLÈTES À VOIR AU 31, PLACE STE-FOY ET GALERIES DE LA CAPITALE...

PARKA 350.00, GILET DE BROUSSE 165.00, SHORT CARGO 70.00, CHEMISE CARREAUX 85.00, CASQUETTE 35.00

la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

ScotiaMcLeod
Le plus important négociant
d'obligations au Canada
659-4960 1-800-463-5000



Plusieurs véhicules remplis de policiers armés jusqu'aux dents ont escorté les 11 membres et sympathisants des Hell's Angels jusqu'au palais de justice de Québec, hier après-midi. Ci-dessus, une partie du convoi à son arrivée au palais.

HELL'S ANGELS

Un bunker dans le palais

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — C'est dans une salle d'audience minuscule, pratiquement transformée en bunker, qu'ont finalement comparu, en fin de journée hier, 11 individus appréhendés au cours de l'opération menée par la Sûreté du Québec contre l'organisation des Hell's Angels.

La salle, spécialement réquisitionnée pour cette série de comparutions, se trouve au fond d'un corridor et le public était retenu à bonne distance de son entrée. Seuls les avocats, les journalistes et quelques curieux y ont eu accès.

Une dizaine d'enquêteurs de la SQ ainsi que plusieurs constables spéciaux étaient dispersés dans la petite salle et, aux abords de celle-ci, une multitude d'agents en uniforme surveillaient toutes les allées et venues, encadrant entre autres deux des prévenus qui ne sont pas passés par les cellules du palais de justice et qui étaient gardés à l'écart des autres. Donc, inutile de dire que le tout s'est

déroulé dans l'ordre, devant le juge Jean-Paul Aubin.

Le procureur de la Couronne dans tous les dossiers, Me Alain Gaumond, s'est opposé à la remise en liberté provisoire de chacun des prévenus. Ceux qui sont accusés de meurtre ou de complot pour commettre un meurtre auront la communication de la preuve le 24 ou le 25 avril. Les autres subiront leur enquête sur cautionnement vendredi.

Quatre prévenus sont accusés du meurtre de Jacques Ferland, le 29 jan-

vier, à Grondines, et d'avoir comploté pour commettre un meurtre. Il s'agit de Serge Quesnel, Louis Roy, tous deux de Trois-Rivières, Sylvain Thifault, de Lac-à-la-Tortue, et Michel Caron, de Beauport.

Un cinquième individu, Claude Giguère, de Trois-Rivières-Ouest, est accusé d'avoir comploté avec Quesnel et Caron pour commettre le meurtre de Gino Hallé à Trois-Rivières, en novembre 1994. Pour leur part, Quesnel et Caron sont également accusés d'utilisation d'une arme en commettant un meurtre,

Seuls les avocats, les journalistes et quelques curieux ont pu s'approcher

de vols de véhicules et de possession d'armes à autorisation restreinte, en l'occurrence un pistolet 9 mm et un revolver 357 Magnum.

Un autre individu, Pierre Lefrançois, de Sainte-Catherine, est accusé de tentative de meurtre sur Michel Comeau, le 10 mars, à Val-Bélair. On lui reproche aussi d'avoir utilisé des explosifs.

Les autres prévenus et leurs accusations sont les suivantes:

— Alain Leclerc, de Vanier: supposition de personne

— Gaétan Savard, de Val-Bélair: possession d'une arme à autorisation restreinte (revolver 357 Magnum) et possession d'une arme prohibée (fusil mitrailleur Uzi)

— Glenn Bonenfant, de Québec: possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, possession de 4500 \$ provenant de la vente de stupéfiants, possession d'une arme à autorisation restreinte (pistolet .32 Urique) et possession d'une arme alors qu'une ordonnance le lui interdisait

— Sylvain Parent, de Charlesbourg: entreposage d'une arme à feu

— Jasmin Côté, de Sainte-Foy: possession d'une arme à autorisation restreinte.

Les prévenus étaient représentés par Mes Michel Croteau, Michel Barrette, Charles Cantin, et Denis Bernier.

RÉGION DE QUÉBEC

La SQ pense résoudre 5 meurtres

SOPHIE COUSINEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Cinq des 10 à 12 meurtres que la Sûreté du Québec souhaite élucider avec le coup de filet de cette semaine ont été perpétrés dans la région de Québec au cours des trois dernières années.

La seule enquête en voie d'aboutissement avec les comparutions d'hier est celle de Jacques Ferland, 42 ans, abattu le 29 janvier dans sa maison de Grondines, dans la région de Portneuf. M. Ferland était à la tête d'un réseau de fabrication et de distribution de PCP non affilié à l'une des deux principales gangs de motards.

Les policiers de la SQ ont refusé hier d'identifier les autres affaires qui pourraient être bouclées à la suite des

arrestations de cette semaine. Mais il ne fait aucun doute que le cas de Richard Delcourt, un résident de Saint-Thécle, sera du nombre. Cet ami de Jacques Ferland âgé de 38 ans a été retrouvé le 23 mars le corps criblé de balles en bordure de la route 363 près de Saint-Ubalde, dans Portneuf.

D'autres règlements de compte non résolus ont été commis selon un modus operandi s'apparentant à celui des motards.

Un garagiste de Sainte-Foy, Richard Jobin, 40 ans, a été poignardé à mort le 9 septembre 1993 dans sa maison mobile de la rue des Fougères, à Sainte-Foy. M. Jobin entretenait des liens avec la défunte bande Les Mercenaires, associée aux Hell's Angels. Au moment de son assassinat, il s'apprêtait à collaborer avec la police, d'après les informations alors obtenues par LE SOLEIL.

Un mois et demi plus tard, le 20 octobre, un récidiviste de 25 ans, Martin Naud, était poignardé dans sa maison mobile de la rue Sainte-Famille, à Sainte-Foy. Le jeune Naud était également lié aux Mercenaires.

Dany Paquet, un résident de Québec de 32 ans, est tombé dans un guet-apens le 29 juillet 1993. Lorsqu'il s'est présenté au bar laitier Lilo de la 3^e

Avenue à Québec, un homme armé d'un magnum .357 a fait feu quatre fois en sa direction devant plusieurs témoins incrédules.

Le même sort attendait Guy Laflamme le 2 août 1992 au bar Le Bretzel, à Beauport. Le résident de cette même ville âgé de 40 ans a été abattu à bout portant dès son arrivée. M. Laflamme était bien connu des policiers de la sûreté municipale de Québec pour des activités reliées au trafic de stupéfiants.

C'est sans parler des tentatives d'assassinats non élucidées dont les trois survenues à Lévis, à Val-Bélair et à Québec depuis le début de l'année. Seule celle du bar de Val-Bélair où des explosifs avaient été désamorçés le 10 mars est en passe d'être résolue avec les accusations portées hier.

UNIVERSITÉ LAVAL

La «peste» se propage en génie chimique

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — La «peste» se propage dans le département de génie chimique de la faculté des sciences et de génie de l'université Laval. Au moins une demi-douzaine de personnes éprouvent toutes sortes de malaises, maux de tête, migraines, irritations nasales, allergies respiratoires, chaque fois que des expériences de pyrolyse sous vide sont conduites dans le local 0535 Pouliot du Dr Christian Roy.

L'air est devenu si irrespirable qu'une plainte a été officiellement déposée le 23 mars par le responsable du laboratoire 0529, le Dr Anh Le Duy, contre l'université Laval et contre les expérimentateurs



Christian Roy

du local 0535 relativement à «leur pratique intentionnelle et répétitive de faire fuir les gaz produits par les expériences de pyrolyse sous vide, ou d'autres types d'expériences inconnues, dans l'atmosphère intérieure du bâtiment, spécialement dans le couloir entre les deux locaux 0535 et 0529 Pouliot».

«Il ne faut pas attendre d'avoir une catastrophe pour régler ce problème», écrit pour sa part le professeur Jules Thibault qui se plaint de maux de tête causés par ces émanations nauséabondes et peut-être nocives. Plus tôt, en février, c'était le responsable du laboratoire d'analyse de surface, Alain Adnot, qui informait le président du Comité de santé et de sécurité du travail, Jean-Claude Méthot, qu'il avait dû, avec trois autres personnes travaillant dans le local 00517, quitter les lieux temporairement à cause de niveaux de gaz devenus trop inconfortables.

DEPUIS UN AN ET DEMI

Dans son exposé des faits, le Dr LeDuy précise que, depuis un an et demi, chaque fois qu'une expérience de pyrolyse sous vide

ou d'autres types d'expériences inconnues ont lieu dans le local 0535, l'air du 0529 devient automatiquement contaminé. «Mes étudiants, exposés

par respiration à cet air, ont subi des malaises qui les ont forcés à rentrer chez eux à quelques reprises», écrit-il.

Selon les informations contenues dans une lettre du Dr LeDuy au directeur Méthot, cela fait des mois que la situation dure sans que rien ne soit fait pour la corriger. Déjà à l'automne 1993, il rappelle que le spécialiste responsable du département de génie chimique, Réjean Labrie, les agents du Service des terrains et bâtiments et les agents du Service de sécurité et de prévention ont été mis au courant de la situation.

Le 24 février, le professeur Le Duy est allé jusqu'à informer personnellement un expérimentateur du local 0535, le Dr Belhocine Benallal, qu'il devait cesser immédiatement ses expériences, «c'est-à-dire faire fuir dans le couloir les gaz produits par la technique de bloc-porte avec le bec de l'extincteur d'incendie».

Dans sa plainte, en plus de réclamer la cessation des expérimentations du local 0535, le Dr LeDuy exige que les personnes du local 0529 soient informées de la nature des gaz contaminants auxquels elles ont été exposées et des effets potentiels à moyen et à long termes sur leur santé.

Le Comité de santé et sécurité du travail du département de génie chimique se réunit cet après-midi, à 13 h 30, pour discuter de ces problèmes et trouver une solution.

Toute une île prêtée aux jeunes

300 «débrouillards» en face de Rimouski

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Après leur émission de télévision et leur revue tirée à 30 000 exemplaires, les jeunes débrouillards auront maintenant leur île.

À compter du 19 juin, quelque 300 jeunes de 6 à 12 ans prendront possession de toute une île du Saint-Laurent, située en face de Rimouski, l'île Canuel, mesurant 2,5 kilomètres sur 1 demi-kilomètre, qui deviendra alors l'île des Débrouillards.

«Ce sera un immense laboratoire vivant où les jeunes pourront, par des camps de jour, faire des expériences en biologie marine, en botanique, en hydrographie, en ornithologie, en géologie et en histoire», a déclaré hier à Rimouski la directrice générale du Con-

seil du loisir scientifique de l'Est du Québec, Sylvie Roy.

Une réalisation rendue possible grâce à une entente tripartite entre le club Rotary de Rimouski, le Conseil du loisir scientifique de l'Est du Québec et la famille Brillant.

Jacques Brillant, vivant à Monaco, met à la disposition des jeunes comme des amateurs de plein air le fonds de terrain dont il est propriétaire tandis que le club Rotary rimouskinois y possède, depuis 188, les biens, meubles et immeubles. Le président international

Rotary, le Britannique Bill Huntley, sera d'ailleurs à Rimouski dans quelques semaines pour voir de plus près ce projet.

Au total, c'est une somme de l'ordre de 100 000 \$ qui sera injectée par différents intervenants dont près de la moitié par Emploi et Immigration Canada pour ce qui est considéré comme étant la première phase du projet de développement de l'île à des fins touristiques scientifiques.

Une étude technique et de marché sera aussi mise en marche au cours de l'été afin de mieux connaître le potentiel de développement de l'île, entre autres, en ce qui a trait à l'hébergement au Manoir des Marées, dont les 22 chambres ne sont pas adaptées à des séjours.

À l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski, le directeur, M. Michel Hébert, croit que le secteur de Rimouski/Mont-Joli possède dorénavant, avec le Parc du Bic, les Jardins de Métis et le centre d'interprétation des Portes de l'Enfer, une masse critique d'attractions naturelles propices à une plus grande rétention des touristes qui se dirigent

chaque été vers la péninsule gaspésienne. Le développement de l'île aux Débrouillards pourrait être d'ailleurs qu'une première étape de mise en valeur des îles en face de Rimouski, puisqu'il est question que l'île Saint-Barnabé emboîte éventuellement le pas.

L'île Canuel deviendra un véritable laboratoire vivant

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

SAINTE-FOY

Recherches et sida:
le fleuriste en a
marre

Une erreur s'est glissée dans l'article concernant la recherche de sidéens volontaires pour expérimenter un nouveau médicament, le saquinavir. Le numéro à composer est le 654-2788. Un fleuriste de Sainte-Foy en a marre de recevoir des appels qui ne lui sont pas destinés.

DONNACONA

Entente de 3 ans
chez PACT

Comme prévu, les 300 employés syndiqués de l'entreprise manufacturière Produits Aromatiques CT de Donnacona ont accepté, dans une proportion de 95 %, l'entente de principe intervenue, vendredi, entre les parties patronale et syndicale. La nouvelle convention est d'une durée de trois ans. Le retour au travail devrait s'effectuer normalement dès aujourd'hui. Le conflit perturbait les activités chez PACT depuis le 22 mars.

MATANE

Dix petits nègres

Le théâtre Le Flot d'idées, en collaboration avec la ville de Matane, présente la pièce *Les dix petits nègres*, une intrigue policière d'Agatha Christie, les vendredi 7 et samedi 8 avril à 20 h 30, à la salle Albert-B.-Lavoie de la polyvalente de Matane. La mise en scène est de Marie-B. Lehoullier, tandis que la scénographie revient à Stéphane Bellavance. Dix élèves répètent depuis des mois pour en faire voir de toutes les couleurs aux spectateurs qui tenteront d'élucider cette intrigue afin de découvrir le coupable. La scène de l'auditorium se transformera en décor sinistre de façon à ce que la romancière à succès, Agatha Christie, les transporte dans une ambiance de terreur et de suspense.

RIMOUSKI

Passion de l'acte

C'est sous le thème *La passion de l'acte* que se déroulera le colloque provincial de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, les vendredi 7 et samedi 8 avril, à l'hôtel Rimouski, sous la présidence d'honneur de M. Mathieu Martin, travailleur social au Centre hospitalier régional de Rimouski et coordonnateur de l'exécutif

régional de l'Ordre. Organisé par l'exécutif régional Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine, ce colloque rassemblera quelque 100 intervenants en service social. Au cours de ces deux jours, ils seront invités à réfléchir sur la situation actuelle de la profession et sur les gestes à poser pour mieux définir leur identité professionnelle et apporter une réponse adéquate aux besoins sociaux de la population.

QUÉBEC

Propriétaires de
golf
opposés au projet
de golf...

L'Association des propriétaires des terrains de golf du Québec est opposée à la création d'un parcours aux abords du parc Chauveau, près du boulevard Saint-Jacques car le marché est saturé avec 40 parcours dans un rayon de 35 minutes de Québec. Son porte-parole Michel Noël trouve irréalistes les prévisions d'achalandage de la ville de Québec et qualifie de subvention déguisée le faible coût demandé pour le terrain. La construction d'un chalet prestigieux nuirait également aux entreprises de restauration. L'Association préférerait l'aménagement d'un

parc et la vente des terrains à des fins résidentielles. Ce sont les Entreprises P.E.B. Itée de Lac-Saint-Charles qui ont obtenu le contrat d'ouverture de rues du projet Royal Bay au coût de 887 895 \$, lequel jouxte le terrain de golf projeté.

SILLERY

Nouveau directeur à
Sillery

La ville de Sillery a choisi son nouveau directeur. Il s'agit de Jean Dubé, un diplômé en génie civil et en administration qui occupait déjà le poste de directeur général par intérim à la ville de Repentigny à l'est de la métropole. Cent trente-neuf candidatures ont été analysées par une firme spécialisée. M. Dubé remplacera Claude Delisle le 1er mai.

SAINT-ROCH

S'assurer dans
Saint-Roch

Le Bureau d'animation et d'information au logement (BAIL) entreprend une vaste enquête téléphonique auprès de 500 résidents du quartier Saint-Roch après qu'ils



Le quartier Saint-Roch.

eurent éprouvé des difficultés à s'assurer aux lendemains d'un vol d'équipement d'une valeur de 4000 \$. « Selon les informations que nous avons recueillies tant auprès de propriétaires que de locataires, Saint-Roch semble victime de préjugés de la part des compagnies d'assurance sous prétexte qu'il y aurait davantage d'incendie alors que ces informations sont contredites par le service des incendies de la ville de Québec », observe Nicole Dionne du BAIL. Le sondage téléphonique se fera d'ici le 20 avril.

Holt Renfrew recommande...



Le complet tout laine, à veston croisé. 595 \$.



Le complet tout laine, à veston droit. 595 \$.

La ceinture au léopard. 165 \$.
La ceinture au rachat. 75 \$. Les richelieu Browns. 165 \$.La chemise Classiques Holt Renfrew,
en coton rayé. 90 \$. La cravate de soie. 65 \$.

Le complet à veston croisé : gris ou rayures sur fond anthracite. Le complet à veston droit : havane, marine ou rayures sur fond gris. Les complets se font en tailles 36, court, à 48, long. La ceinture en léopard est offerte dans certains magasins seulement. La chemise blanche à rayures taupe : encolures 14 1/2 à 16 1/2, coupe courante; ou encolures 15 1/2 à 17 1/2, coupe longue.



HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY : 656-6783

L'actualité veut «vendre du papier» Réplique du maire de Charlesbourg

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ «Une analyse pour vendre du papier!» Voilà comment le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, rétorque au nouveau palmarès de *L'actualité* qui place sa ville au 45^e rang (sur 48) pour la qualité de son administration.

«Les critères sur lesquels se fonde la revue sont discutables. Je n'accorde pas beaucoup de crédibilité à cette étude qui fait de l'interprétation à partir de données fournies par le ministère des Affaires municipales. D'ailleurs, nous n'avons pas répondu au questionnaire», a affirmé le maire au cours de la séance du conseil.

Selon M. Mercier, on ne peut appliquer aux différentes villes du Québec les mêmes critères sur tous les aspects de la gestion municipale. Par exemple, dit-il, il est irréaliste de comparer le coût des services de voirie dans les régions de Montréal et de Québec car les chutes de neige sont beaucoup plus abondantes dans cette dernière.

Le maire s'en est pris au professeur Jacques Desbiens, de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui «a préféré vendre sa méthodologie à la revue plutôt que d'accepter l'offre de l'Union des municipalités». L'organisme voulait faire une «étude objective», a-t-il précisé, mais l'expert en gestion municipale a refusé.

UN «LOURD HÉRITAGE»

M. Mercier préfère s'en remettre au jugement de la firme Canadian Bond Rating Services qui, en 1993, a haussé la cote de crédit de Charlesbourg à BBB et l'a maintenue à ce niveau en 1994 pour les cinq raisons suivantes : un bon potentiel de développement économique, la diversification de la base fiscale, un plan directeur d'aménagement et de développement, la réduction des dépenses et un contrôle rigoureux du niveau de la dette.

Le maire a insisté sur ce dernier point, mentionnant à plusieurs reprises «le lourd héritage» auquel il a été confronté lorsqu'il est arrivé à la mairie en 1984. En dépit de ce handicap, a-t-il noté, la dette de la ville a été réduite sans que, pour autant, les contribuables ne soient étreints par les taxes. «En 1984, Charlesbourg était la deuxième ville la plus taxée de la CUQ, qui compte 13 municipalités. Maintenant, nous nous situons au 5^e rang et nous n'avons pas augmenté les taxes au cours des deux dernières années», a-t-il plaidé.

Le rapport financier 1994 déposé au conseil, lundi, corrobore cette affirmation. Il révèle que la dette à long terme, qui se situait à près de 94 millions \$ en 1993, a chuté à 88 millions l'an dernier. Le document fait état d'une économie de dépenses de l'ordre de 1 648 500 \$ pour l'exercice financier 1994, ce qui a permis d'en arriver à un surplus d'opérations. En fait, l'excédent des recettes sur les dépenses s'élève à 1 465 521 \$.

Noyée dans la piscine de son immeuble

Une dame âgée de 49 ans, qui avait l'habitude chaque matin de s'adonner à la natation dans la piscine intérieure de l'édifice à logements où elle résidait, a été retrouvée morte par d'autres locataires venus pratiquer leur sport favori. L'identité de la femme qui résidait au 2760 chemin de la Canadière dans l'édifice Place Canadière ne pouvait être révélée en fin de journée hier. (C.V.)

PISCINES BEAUPORT inc.

439, av. Seigneuriale, Beauport

666-5311



18 pieds, équipée 21 pieds, équipée 24 pieds, équipée

1399\$ 1499\$ 1599\$

COMMENCEZ À PAYER EN MAI 1996 Sous réserve de l'approbation du service du crédit

Le courrier du pain

Les gens ne pensent qu'à ça. Depuis que le monde est monde, ici comme ailleurs, et on a bien raison, le grand sujet, le moteur universel, la passion commune, c'est la bouffe.

Je croyais bêtement que c'était le eul, la politique ou la religion qui faisaient courir, ou s'arrêter, les mammifères à deux pattes. L'un n'empêche pas l'autre, mais la réalité est plus simple. De la naissance à la mort, jour après jour, du matin au soir, les gens pensent d'abord et avant tout à manger. Et à bien manger de préférence.

Ma courte série de deux chroniques sur « la guerre du pain » est révélatrice à ce sujet. Jamais, en bientôt 500 chroniques, je n'ai eu un écho aussi multiple des lecteurs du SOLEIL. Un mois après, ça continue. Je vous livre les réactions les plus typiques ou gourmandes.

LE PAIN MAISON

La communication la plus originale, c'est ce lecteur dans la trentaine, père monoparental de trois enfants, qui me réveille au beau milieu de

la nuit pour me dire, triomphalement, que le meilleur pain ne se trouve pas dans le commerce. Le meilleur pain se fait à la maison.

« C'est moi, dit-il, qui fais le meilleur pain à Québec... Je suis justement en train de pétrir la pâte... Il est minuit, un beau samedi soir... Les enfants dorment calmement... Demain matin, quand ils se réveilleront, ils auront du bon pain chaud, du pain maison... Ils diront merci papa et leur maman n'en aura pas... »

Ce bon père et boulanger avait un verre de vin dans le nez. Mais je crois que ce qu'il voulait me dire, c'est que le bon pain est toujours fait avec amour, même quand l'amour maternel a quitté la maison et que le boulanger ne s'en est pas remis.

LE PAIN CHANTE

Jean Soulard, le chef du château Frontenac, m'écrit au sujet du pain une lettre belle comme du Pagnol ou du Giono.



Louis-Guy Lemieux

Le père de Jean Soulard a été boulanger durant 45 ans dans son village natal. Il écrit : « Pendant quelques minutes, lisant votre article, je me suis vu, enfant, dans la boulangerie de mon père... Mon père disait qu'il écoutait son pain chanter en le sortant du four... Il le touchait, le sentait, il en était amoureux, je crois... »

Le chef Soulard précise que le château Frontenac achète son pain chez Fredj, de l'Épicerie méditerranéenne, un « excellent pain ».

Pourtant, pour les occasions spéciales, en petits comités, c'est le pain d'Éric Borderon qu'il va chercher. Borderon est un boulanger artisanal installé au 2360, rue de Celles, dans le bout de du Vallon et du boul. de la Capitale.

On trouve aussi le pain Éric Borderon chez Pâte à Tout et à l'Épicerie européenne. Référence : les restaurants Serge-Bruyère, la Camarine, Rosalie, entre autres, se fournissent chez lui.

Jean Soulard appelle Borderon le « Poillanes » québécois. Poillanes est un grand boulanger parisien qui n'a jamais été surpassé.

UNE DÉGUSTATION DE PAIN

Autre lettre intéressante d'une mangeuse de pain. Andrée Vaillant, de Ste-Foy, a découvert un pain parfumé au sirop d'érable « savoureux et surprenant ». Elle l'a trouvé à la boulangerie Dinan, 6, rue Cul-de-Sac, dans le Vieux-Québec basse-ville.

Andrée Vaillant aime le pain d'un amour exclusif. Elle fait le tour des boulangeries de la région de Québec pour le simple plaisir de la chose comme d'autres visitent les galeries d'art. Elle magasine son pain. Dans les campagnes environnantes, elle s'arrête toujours en priorité dans les boulangeries.

Andrée Vaillant rêve d'organiser, un jour, chez elle, une dégustation de pain. Elle ferait, avec des amis, la tournée des boulangeries de la région et, le soir, avec du bon vin, ils s'amuseraient à donner la meilleure note au meilleur pain.

Il n'y a pas de limite aux plaisirs de la bouche et du ventre.

STCUQ

Premier pas vers la privatisation

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les maires de la Communauté urbaine de Québec ont confié hier au directeur général de l'organisme, Serge Allen, le mandat de former un comité qui se penchera sur la possibilité de privatiser partiellement la Société de transport (STCUQ) et élaborera différents scénarios.

Le président de la CUQ et maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, a laissé entendre que le directeur général devrait soumettre un rapport de son travail autour du mois de septembre. « En tout cas en 1995. »

M. Allen pourra s'adjoindre quelques ressources telles des directeurs généraux de certaines villes, des spécialistes du transport en commun, etc.

La CUQ n'accorde pas de budget spécial au directeur général pour réaliser ce travail sur les avenues possibles conduisant à l'établissement d'une certaine mixité dans le transport en commun. Quand son rapport sera remis et qu'une étude plus poussée s'imposera, il y aura lieu de prévoir un budget pour cela, dit M. Mercier.

La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, est contente que la CUQ s'engage dans cette voie. Elle croit même qu'il y aurait lieu d'étudier l'opportunité d'une privatisation totale de la STCUQ.

La semaine dernière le président de la STCUQ, M. Claude Larose, annonçait au SOLEIL que les maires avaient l'intention d'aller de l'avant dans leur idée de procéder à une certaine privatisation des services de la STCUQ. Ils prouvent aujourd'hui que lorsqu'ils disaient cela durant la grève, ils ne bluffaient pas, dit M. Larose.

EN BREF

QUÉBEC

43 000\$ pour CKRL

Le XIV^e radiothon de CKRL, qui se tenait en fin de semaine, a permis d'amasser 43 000\$. Les organisateurs sont très satisfaits des résultats, car ils ont dépassé leur objectif, fixé à 40 000\$.



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ LECLERC.

Trois vaches et 800 poules sont mortes, tôt hier, dans l'incendie qui a ravagé une ferme du rang Boisclair, à Saint-Henri-de-Lévis. Les pompiers de trois municipalités ont lutté pendant plusieurs heures contre les flammes. Les dommages dépassent 100 000\$.

UN MORT À BEAUPORT

Encore l'enfer hivernal

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les automobilistes de la région de Québec et du Saguenay/Lac-Saint-Jean ont vécu hier soir des heures infernales quand le mauvais temps, oubliant le passage récent de l'hiver au printemps et même le changement d'heure, a provoqué à des endroits une chaussée extrêmement glissante, à d'autres une visibilité complètement nulle.

Sur le coup de 22 h, policiers et pompiers étaient réclamés en face du 570 boulevard Sainte-Anne, où un accident de la circulation a, selon les premières informations disponibles au moment de mettre sous presse, causé au moins un mort.

Dans les minutes précédentes, on venait tout juste d'annoncer la fermeture de la route 138, entre Beupré et Baie-Sainte-Catherine.

Pendant quatre heures aussi, les routes 169 et 175, soit celles qui convergent dans la réserve faunique des Laurentides, ont été interdites à toute circulation.

« C'EST L'ENFER ICI »

« C'est l'enfer ici, a confié un porte-parole de la Sûreté du Québec à Chicoutimi. Nos policiers ne voient rien devant leur auto. »

Dans la région de Québec, c'était cette fameuse glace noire qui hantait les automobilistes. Sur l'autoroute Lau-

rentienne, on ne circulait qu'à vitesse réduite, tout juste 20 kilomètres à l'heure, et là encore nombreux ont été les véhicules qui ont abouti dans le décor.

LES POLICIERS PESTENT CONTRE LE MANQUE DE SEL

Les policiers pestaient contre les entrepreneurs qui tardaient à venir garnir de sel les routes. « Ça fait quatre heures que cela dure et on ne les voit pas », rageait l'un d'entre eux.

L'alerte météorologique a été déclenchée à 17 h 20.

Selon Environnement-Canada, cette situation a été causée par un front froid en provenance de l'Arctique, lequel était accompagné de vents du nord-ouest pouvant atteindre 80 kilomètres à l'heure.

La température devait atteindre les -15 degrés Celsius durant la nuit, un contraste important avec les journées précédentes.

BEAUPORT

Lecours meurt en pleine séance du conseil

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

■ BEAUPORT — Un personnage coloré et incontournable de la scène municipale de Beaufort n'est plus. M. Charles Lecours s'est éteint lundi soir, terrassé par une crise cardiaque en pleine assemblée du conseil. Il avait 71 ans.

Selon les informations recueillies, le drame s'est produit après un échange plutôt robuste entre lui, son collègue et nouveau chef d'Action Beaufort André Poitras, et le maire Jacques Langlois.

M. Poitras avait posé des questions au maire au sujet de la place peu enviable de Beaufort dans le palmarès des municipalités publié dans le magazine *L'actualité*. M. Langlois lui a demandé d'aller s'asseoir pour entendre sa réponse. M. Poitras a refusé. M. Lecours s'est porté à la défense de son collègue. Il s'est emporté, selon les nombreuses personnes à qui LE SOLEIL s'est informé, et a dit au maire que M. Poitras était libre de rester debout ou d'aller s'asseoir et que, si on voulait les forcer, lui et M. Poitras, on pouvait bien les faire sortir par la police.

M. Lecours était assis quand il faisait cette intervention.

Selon M. Poitras, le maire aurait même dit au cours de l'échange verbal aux deux citoyens d'aller s'asseoir « si vous ne voulez pas que personne fasse de crise ».

Il faut dire que tout le conseil savait que M. Lecours avait de sérieux problèmes cardiaques depuis longtemps. Il nous est arrivé à quelques occasions d'entendre le maire inviter M. Lecours à ne pas trop s'emporter, que ça pouvait être dangereux.

M. Poitras avait même invité M. Lecours, dernièrement, à s'occuper d'aller cueillir l'information et laisser à d'autres le soin de faire les débats... et colères, au micro lors des assemblées du conseil.

L'intervention de deux instructrices en natation qui lui ont fait des massages cardiaques et le bouche-à-bouche n'a rien donné. L'ambulance l'a conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, en vain.

M. André Proulx, conseiller municipal depuis 25 ans, dit de M. Lecours

que c'était « un homme foncièrement honnête. Même si on ne partageait pas ses idées, il obligeait les conseillers à bien faire leur travail et les aidait à faire en sorte que la vérité soit présente en tout ».

C'est ce qui touche particulièrement M. Poitras aussi, l'honnêteté du disparu, « un passionné de la chose municipale pour qui la bonne gestion et la transparence étaient les choses les plus importantes à la ville ».

L'homme que l'on voyait le plus à Beaufort faisait de la politique municipale depuis les années 1970. Il est l'un des membres fondateurs du Réveil de Beaufort qui a conduit à la mairie MM. Marcel Bédard et Jacques Langlois, parti qu'il a quitté vers la fin des années 1970. En 1976 M. Lecours s'est présenté à un poste de conseiller indépendant et il a récidivé en 1984 tandis qu'en 1980 il s'était présenté candidat à la mairie.

Il était président de l'Association des payeurs de taxes de Beaufort et de la Corporation des loisirs du Fargy.



Charles LECOURS

PREMIÈRE SEMAINE DE LA RELÈVE
2 AU 8 AVRIL 1995

POUR RÉUSSIR AUTREMENT



CHOISIS LA COOPÉRATION!

Bien des **jeunes** ont compris que la **formule coopérative** représente un **moyen efficace** pour **créer leur emploi**, **se donner des services** et **prendre leur place** dans la société.

FONDATION D'ÉDUCATION À LA COOPÉRATION

Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire

Desjardins

1 - 8 0 0 - 9 7 5 - C O O P

LE SOLEIL

Capital
comme
quotidien

ABONNEMENT
686-3344

APSARA

Avril marque le début du nouvel an cambodgien. Dans l'esprit des célébrations de cette année du cochon, le restaurant APSARA vous invite à goûter son menu exclusif: le menu du «NOUVEL AN 95». Vous en garderez un souvenir inoubliable.

Puisse le bonheur vous habiter tout au long de cette nouvelle année du cochon.

Une délicieuse gourmandise
71, RUE D'AUTEUIL - 694-0232

Cuisines cambodgienne, thaïlandaise et vietnamienne

1995

L'ANNÉE DU COCHON

LE QUÉBEC LE CANADA

Marc-André Bouliane toujours à son poste

La loi ne permet pas au ministre de suspendre un coroner

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le coroner Marc-André Bouliane se rend au bureau tous les jours et continue de recevoir son salaire. Il n'a pas été suspendu, mais ses dossiers sont gelés.

C'est ce que LE SOLEIL a appris, hier, du bureau du ministre de la Sécurité publique, Me Serge Ménard, et de celui du coroner en chef du Québec, Me Pierre Morin. La rumeur selon laquelle le coroner Bouliane a été suspendu en attendant le résultat de l'enquête sur un possible conflit d'intérêts n'est donc pas fondée.

En effet, la loi ne permet pas au ministre ni au coroner en chef de suspendre un coroner tant que celui-ci n'est pas trouvé coupable. Bien plus, le coroner en chef n'a pas davantage le droit de départir un coroner de ses dossiers. Le seul recours possible est de geler ces derniers. Ce qui fut fait.

Lorsque Marc-André Bouliane a été soupçonné d'avoir vendu à Cuba les

autobus d'écoliers dont il avait recommandé au gouvernement de se défaire à l'issue de la commission d'enquête qu'il a présidée sur la sécurité dans le transport scolaire, il travaillait principalement sur deux dossiers. Selon M. François Houle, conseiller en communication au bureau du coroner en chef, le premier portait sur des cas de noyade et est presque terminé. Le second fait problème parce que M. Bouliane a refusé de se désister, même s'il n'avait pas vraiment eu le temps de s'y atteler.

L'ABITIBI DOIT ATTENDRE

Il s'agit, a précisé M. Houle au SOLEIL, d'une enquête publique visant à clarifier les circonstances du décès de



Marc-André Bouliane

quatre mineurs, en 1994 et 1995, dans quatre mines de l'Abitibi. M. Bouliane devait notamment trouver une solution au problème de l'effondrement de parties de roches sur les travailleurs. Le mandat lui avait été confié au début de février et il devait rencontrer des intervenants à Montréal, fin mars.

Interrogé sur ce qu'il entendait faire des dossiers qu'il avait en main, Marc-André Bouliane a chargé son procureur, Me Jean-Claude Hébert, de communiquer son refus de se retirer.

M. Houle ne cache pas que le coroner en chef aurait souhaité nommer un autre coroner pour se pencher sur le problème de l'Abitibi car, tant et aussi longtemps que l'enquête sur M. Bou-

liane ne sera pas terminée, le dossier des mineurs ne pourra avancer d'un iota.

Le ministre de la Sécurité publique a confié l'enquête sur M. Bouliane au juge en chef de la cour du Québec, Albert Gobeil. Joint par LE SOLEIL à son bureau de Montréal, hier, le magistrat devait commencer à étudier, en après-midi, les aspects juridiques de l'affaire. «Je saurai davantage, vendredi, quand l'enquête pourra vraiment démarrer. J'entends communiquer dans les prochains jours avec le procureur de Me Bouliane», a-t-il dit.

Le juge Gobeil n'a aucune idée, dans le moment, du temps qu'il lui faudra pour mener à bien sa mission. Une mission délicate, dans un sens, puisque c'est la première fois qu'un coroner fait l'objet d'une telle mesure.

Selon François Houle, le Québec compte une dizaine de coroners permanents et environ 150 à temps partiel. Ces derniers — des médecins et des avocats — travaillent à l'acte.

Le PQ dans l'embarras

En contradiction avec une motion du Bloc

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement de Jacques Parizeau a refusé hier d'appuyer une motion libérale qui le pressait de demander que le Québec se fasse garantir 25% des sièges à la Chambre des communes.

Par cette motion les libéraux du Québec ont mis en contradiction le gouvernement avec le Bloc québécois qui a présenté une motion allant dans ce sens la semaine dernière au parlement fédéral.

La motion, présentée sans préavis par le chef de l'opposition, Daniel Johnson, a donné lieu à un débat assez vif entre lui et le premier ministre à qui il a reproché de mentir à la population, propos antiparlementaires qu'il a été obligé de retirer.

Le poids politique du Québec à Ottawa va diminuer puisque le nombre total de députés va passer de 295 à 301 alors qu'il maintiendra ses 75 députés actuels. Pour palier à cet état de fait, le Bloc a suggéré la semaine dernière de modifier le projet de loi sur les limites des circonscriptions électorales pour le quart des sièges.

En défendant sa motion, M. Johnson a fait valoir que l'Accord de Charlottetown prévoyait ce 25 % et que cela faisait l'unanimité de toutes les provinces. Selon le chef libéral, il est temps de réaffirmer que cette position fait partie des revendications du Québec depuis 125 ans.

«Si ça faisait l'unanimité pourquoi ça ne s'est pas fait?» de rétorquer M. Parizeau, qui a soutenu que les Canadiens en ont ras-le-bol de la question constitutionnelle et que les libéraux «ont pris leur trou et aujourd'hui il nous dit on recommence». Il a rappelé des propos du politologue Stéphane Dion le «gourou du chef de l'opposition».

C'est alors que M. Johnson a lâché «si le premier ministre ment, il ment», commentaires qu'il a dû retirer.

Le premier ministre est revenu à la charge par la suite et affirmé que l'opposition cherche un amendement constitutionnel qui a été rejeté par la majorité des Québécois et des anglophones, les autochtones et les trois grands collèges électoraux du pays.

«Ça fait longtemps qu'on est convaincus que ça ne vaut plus la peine d'essayer, que ça ne vaut plus la peine de s'entêter pour choisir les murs de briques contre lesquels on va aller s'enfoncer la tête. On trouve ça futile, comment dire, masochiste.»

Selon M. Johnson, l'explication tient plutôt au fait que le PQ veut réduire à zéro la participation du Québec aux institutions canadiennes.

À la sortie de l'Assemblée nationale, le vice-premier ministre Bernard Landry a mentionné que le PQ et le Bloc n'ont pas les mêmes priorités et que le parti fédéral veut conserver ses pouvoirs spécifiques pour le temps qu'il sera à Ottawa. Il serait incongru, dit-il, que le parti gouvernemental défende ce 25 % alors qu'il prône qu'il n'y ait plus de représentants élus à Ottawa.

EN BREF

FLÉTAN

L'Espagne regimbe

Le ministre des Pêches et Océans, Brian Tobin, a minimisé hier l'importance de l'opposition de l'Espagne à l'accord de principe qui serait au point d'intervenir entre le Canada et l'Union européenne relativement à la pêche au flétan noir dans le Grand Banc, au large de Terre-Neuve. À sa sortie d'une réunion du cabinet, M. Tobin a déclaré que les négociations visant à mettre un terme au conflit de pêche qui dure depuis près d'un mois se déroulaient entre le Canada et l'Union européenne (UE), et non avec l'Espagne. À Madrid, le premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, a clairement fait savoir hier que l'accord qui se dessinait était loin de satisfaire les attentes de son gouvernement, entre autres choses sur le quota.

20 millions \$ pour l'équité salariale

Les universités en voudraient trois fois plus

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — En grattant les fonds de tiroir, le ministre de l'Éducation a finalement trouvé 20 millions \$ pour aider les universités à régler le dossier de l'équité salariale avec leurs 13 000 employés. C'est bien peu pour les universités, qui évaluent le coût de la rétroactivité à 60 millions \$.

Au début de mars, les ministres Jean Garon et Pauline Marois étaient restés indifférents devant les employés de soutien venus manifester devant leurs bureaux. Pour le ministre de l'Éducation et la présidente du Conseil du Trésor, le dossier de l'équité salariale relevait des universités et elles devaient en assumer le financement.

Selon la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (Crepuq), le secrétariat du Conseil du Trésor s'était pourtant engagé à faire des recommandations pour que le gouvernement paie une partie de la note. Sans entente écrite sur cet engagement, le nouveau gouvernement péquiste refusait jusqu'à récemment de donner plus d'argent.

Le ministre Garon a admis hier au SOLEIL que c'est dans une perspective de bonne foi que le gouvernement donne un coup de main aux universités. «Des gens de l'ancien gouvernement, autorisés ou non, avaient laissé entendre qu'il y aurait contribution. Nous étions mal pris avec ça. Des universités avaient gardé des fonds pour l'équité, d'autres non. Toutes soutenaient que le gouvernement devait contribuer.»

Pour M. Garon, la subvention de 20 millions \$, provenant de sommes dégagées de l'exercice financier 1994-1995, est une contribution finale et to-

tale au coût de la rétroactivité de l'équité salariale. Les coûts additionnels de la rétroactivité et le financement du coût récurrent à compter du 1er avril doivent être assumés par les universités. Le ministre s'est également assuré que la subvention servirait à l'équité salariale, et non à d'autres fins.

C'est cependant à 60 millions \$ que la Crepuq évalue le coût de l'équité salariale pour les 13 000 employés des universités. À ce montant, s'ajoute une somme récurrente de 13 millions \$. Interrogé sur la façon dont les universités combleraient l'écart de 40 millions \$, M. Garon soutient que la somme de 60 millions \$ est surévaluée. «Pour certaines catégories d'emploi, le redressement salarial proposé est plus grand que ce qui a été accordé aux salariés du gouvernement.»

Le dossier de l'équité n'est cependant pas clos. Le directeur général adjoint de la Crepuq, M. Louis Savard, rappelle que les syndicats des employés de soutien universitaire ont rejeté les dernières offres patronales. Les syndicats, affiliés au SSCP, et les universités doivent donc reprendre les négociations dans un contexte financier difficile. Chaque université devra avoir signé un accord avec le syndicat avant de toucher sa partie de la subvention.

32 ans aux Communes



PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Jean Chrétien ne voit aucune raison de repousser l'échéancier du référendum jusqu'à l'automne. Le référendum devrait se tenir «au plus sacrant», a-t-il indiqué hier au cours d'un point de presse à l'issue de la période des questions. M. Chrétien qui fêtera samedi le 32^e anniversaire de son entrée aux Communes, en a profité pour lancer des pointes à ses adversaires péquistes. Alors que les ténors péquistes jugent de plus en plus probable le report du référendum à l'automne, M. Chrétien croit que cela ne servira qu'à alimenter l'incertitude et à rendre les marchés financiers nerveux.

Effet de serre: Québec recule

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement Parizeau a pratiquement renoncé à sa promesse électorale de réduire de 25 % les rejets de gaz contribuant à l'effet de serre.

«Le programme du Parti québécois (qui contient cet engagement), je l'adore, a lancé hier le ministre François Gendron (Ressources naturelles), en rendant public le plan gouvernemental sur les changements climatiques.

«Cela doit être notre inspiration. C'est un très noble objectif (d'abaisser

de 25 % les émissions dans l'air) que je garde sans hésitation.

«Cependant, je dis que nous devons être fiers de notre performance (le Québec est le plus bas producteur de gaz à effet de serre par habitant, en raison de la place de l'hydro-électricité). Il faut aussi regarder autre chose.»

«Autre chose», ce sont les enjeux économiques et l'incertitude scientifique liés à ce dossier. M. Gendron a insisté sur le fait que les chercheurs du monde entier ne s'entendent pas sur la façon de calculer le réchauffement futur de la planète.

Le ministre a pointé du doigt le fait

que son gouvernement ne veut pas imposer des mesures qui nuiraient à la compétitivité de l'économie québécoise. «Nous n'avons aucune donnée qui nous indique d'adopter une approche plus coercitive. Quand on regarde notre plan, il n'y a pas vraiment de mesures achalantes.»

Selon le ministre, Québec n'aura aucune difficulté à maintenir les rejets de l'an 2000 au niveau de 1990, comme le veut son engagement découlant de l'adhésion au traité international de Rio, signé en 1992. Les «mesures prudentes» — dont le programme d'efficacité énergétique — suffiront à respecter la parole donnée, malgré la

croissance économique anticipée.

C'est par la suite que les choses risquent de se gâter. Sans percée technologique ou nouvelles initiatives, il y aura 11 % de plus de ces rejets. L'abaissement de 25 % n'est pas officiellement abandonné, mais aucune mesure n'est esquissée pour l'atteindre.

M. Gendron a glissé que «si nous faisons des efforts, d'autres provinces traînent de la patte». Son collègue Jacques Brassard (Environnement et Faune) a précisé: que «pour le moment, nous n'avons pas fait de démarche auprès du fédéral pour ramener à la raison un certain nombre de provinces récalcitrantes.»

LES DESSOUS DE LA RECHERCHE

Des découvertes payantes

Fernand Labrie, le millionnaire de la science, « n'aime pas l'argent »

■ QUÉBEC — « Mon argent, je l'ai fait avec des découvertes. Le LHRH et le traitement combiné du cancer de la prostate. Avec aussi les royalties des licences de fabrication distribuées à des compagnies. »

Le millionnaire de la science Fernand Labrie s'objecte: il n'aime pas l'argent. « Ça ne m'intéresse pas. Pas du tout, assure-t-il. Quand j'ai commencé ma carrière,



Monique Giguère

les chances de faire de l'argent en recherche n'étaient pas très grandes. Si j'étais allé en pratique médicale et que j'avais travaillé autant là-dedans qu'en recherche, j'aurais gagné beaucoup, beaucoup, beaucoup plus. »

La vie de Fernand Labrie, c'est le travail. Personne ne remet ça en question. « Moi, je fais juste travailler. Je travaille entre 70 et 80 heures par semaine. J'ai l'énergie pour faire ça. Il n'y a pas de secret nulle part. Si on travaille plus fort, on fait plus de choses. C'est un peu exponentiel ça. J'ai la chance d'être en excellente santé et je suis très difficile à fatiguer. J'aime ce que je fais et je veux réussir quelque chose. »

Son credo, Fernand Labrie s'y colle comme l'araignée à la toile. L'argent

que sa tâche d'universitaire, il la remplit « bien au-delà des exigences ».

Décidé à mettre le pendule à l'heure, il précise que le salaire qu'il reçoit de l'université Laval, c'est pas grand-chose. « Moi, le gros de mon salaire vient du Conseil de la recherche médicale (CRM) du Canada. De l'université Laval, je touche un petit supplément qui correspond peut-être à 10 000 \$ par année, parce que je suis aussi directeur du département de physiologie de la faculté de médecine. Depuis le début, je suis payé par la recherche, insiste-t-il. Je suis toujours allé chercher mon salaire depuis que je suis là. »

Tout compte fait, Fernand Labrie dit qu'il ne coûte pas cher à l'université. Au contraire! « Dans l'ensemble de ma carrière, c'est l'université qui va faire plusieurs millions avec moi », affirme-t-il en pensant au projet de 70 millions en cours pour le développement d'un médicament contre le cancer du sein.

Cet hyperactif renâcle quand on lui dit que l'écheveau complexe de ses inté-

rêts donne de furieux maux de tête aux personnes chargées de veiller au respect de l'intégrité scientifique à l'université Laval. « C'est faux! conteste-t-il. Personne ne peut prétendre ne pas être au courant entièrement de ce qui se passe. L'université exige de voir

tous les contrats dans lesquels je suis impliqué. Elle les a et les a signés », affirme le businessman-chercheur qui reconnaît posséder, outre Endo-Recherche, une autre compagnie, Medco Pharma, pour faire la mise en marché des produits éventuellement développés par Endo-Recherche.

Un peu surpris, il répond « Mais non! » quand on lui demande si l'université l'oblige à déclarer le chiffre exact de tous ses revenus dans une année. « L'université exige de connaître toutes nos sources de revenus, mais ne demande pas de chiffres. On ne pose pas cette question-là! »

Les ristournes de compagnies pharmaceutiques sur la vente de certains produits, là-dessus le Dr Labrie a une

opinion arrêtée: « Ça, je pense que c'est pas correct », déclare-t-il spontanément. Sans pour autant être en désaccord avec des formes indirectes de retours. « La Flutamide? » « Je n'ai pas de ristourne directement là-dessus », répond-il. « Le test APS (antigène prostatique spécifique) développé par votre laboratoire? » « La licence a été transférée à Immunocop de Montréal. C'est des peanuts. C'est rien au point de vue impact financier. »

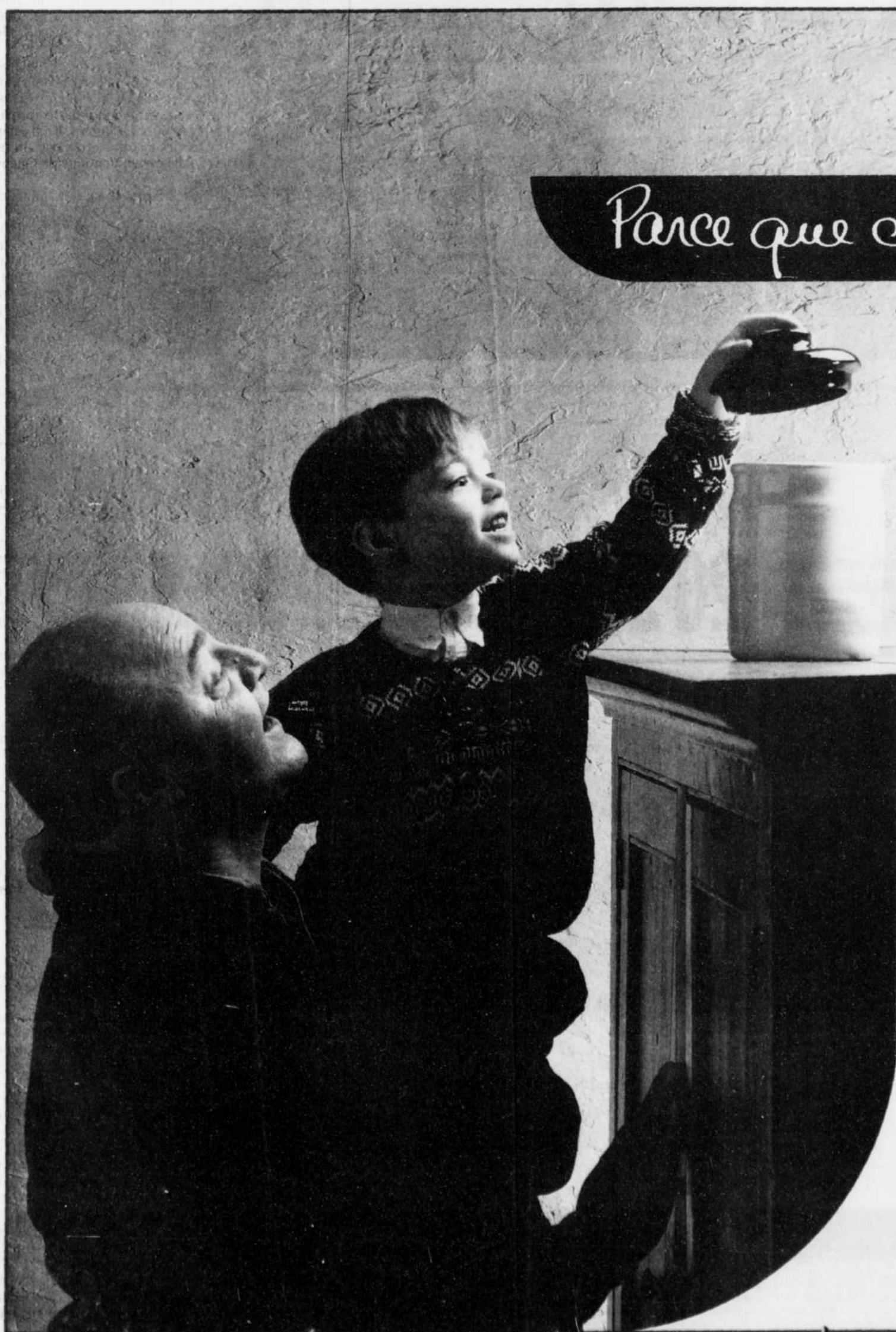
Fernand Labrie croit que le chercheur traditionnel, celui qui se contente de découvrir et de publier sans se préoccuper de faire bénéficier la société du fruit de ses travaux, a vécu. L'avenir appartient, selon lui, à la race hybride du chercheur-entrepreneur.

« C'est la solution de l'avenir, prédit-il. Le seul qui peut développer une découverte, c'est celui qui l'a faite cette découverte-là. C'est lui qui en connaît l'importance, qui peut le mieux en apprécier l'impact et les chances de succès. »

Mais pas question de laisser le docteur Jekyll se transformer en Mr. Hyde et dépenser les fonds publics sans rendre de compte. « Une forme de contrôle est nécessaire, absolument! convient le Dr Labrie. L'université doit être informée de tout conflit potentiel d'intérêts. Mais avant tout, elle doit s'assurer que les chercheurs remplissent leur mission universitaire. Ce qui est important, c'est que l'employé de l'université remplisse ses tâches à 100 ou à 120 %. »



Le docteur Fernand Labrie affirme qu'il ne coûte pas cher à l'université.



Il y a de ces petits moments précieux et magiques qui nous bercent de tendresse. Il faut les saisir au passage, les vivre pleinement, au présent, tout de suite.

Parce que c'est important

Il y a aussi de ces périodes où l'on doit se questionner, planifier le futur. S'interroger, par exemple, sur ce qui arrive dans l'éventualité d'un décès. Outil privilégié des gens prévoyants, l'arrangement préalable est devenu le moyen par excellence pour planifier cette éventualité.

L'arrangement préalable

L'arrangement préalable prévient les tracas et soucis entourant le décès. Il contribue à alléger le fardeau de ceux que vous aimez, vous procure enfin la tranquillité d'esprit et assure le respect intégral de vos volontés. Acquis au prix d'aujourd'hui, il vous garantit qu'aucun coût additionnel ne sera à déboursier à la suite du décès.

Un guide complet

Pour savoir comment l'arrangement préalable peut vous aider à prendre de bonnes décisions, recevez gratuitement le Guide de l'arrangement préalable. Vous n'avez qu'à compléter le coupon ci-dessous et nous le retourner à Lépine Cloutier, C. P. 1343, Québec (Québec), G1K 7G6, ou communiquer avec nous au 529-3371.



Oui, je désire obtenir le Guide de l'arrangement préalable et avoir plus d'informations sur le sujet.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____ Tél.: _____


LÉPINE CLOUTIER
150 ans

**Dodge Neon 1995
Plymouth Neon 1995**

L'ensemble 21C comprend :

- Moteur 2,0 L 16 soupapes (132 ch)
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Poutres latérales de sécurité dans les portes
- Direction et freins assistés
- Radio am/fm stéréo
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Habitacle avancé
- Espace pour 5 passagers
- Glaces teintées
- Rétroviseurs à télécommande
- Siège arrière 60/40

**LOCCASION
RÊVÉE**

12 745\$*

Clé D'OR

219\$/mois**

(versement initial 1 916 \$)

«La meilleure voiture économique de l'année 95.»

AJAC
Association des journalistes
automobile du Canada.



**Dodge Caravan 1995
Plymouth Voyager 1995**

L'ensemble 24T comprend :

- Moteur 3,0 L V6
- Transmission automatique
- Climatiseur
- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Poutres latérales de sécurité dans les portes
- Porte-bagages au toit
- Traction avant
- Radio am/fm stéréo
- Hayon à commande électrique
- Plus ensemble 7 places

**LOCCASION
RÊVÉE**

17 895\$*

Clé D'OR

279\$/mois**

(versement initial 2 127 \$)

«Le meilleur achat
dans la catégorie
des minifourgonnettes.»
(Carguide Magazine)



LE GRAND SOLDE PRINTANIER DE CHRYSLER

L'OCCASION RÊVÉE

**Dodge Colt 1995
Plymouth Colt 1995
Eagle Summit 1995**

L'ensemble 21A comprend :

- Moteur 1,5 L 12 soupapes
- Traction avant
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Rétroviseurs extérieurs télécommandés
- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Console
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Freins assistés
- Protection anti-corrosion

**LOCCASION
RÊVÉE**

10 695\$*

Clé D'OR

199\$/mois**

(versement initial 2 199 \$)



**La meilleure façon de rendre
l'été encore plus plaisant.
Passez voir votre concessionnaire Chrysler,
il a plein d'autres occasions
à vous faire rêver!**

Chrysler Intrepid 1995

L'ensemble 22C comprend :

- Moteur 3,3 L V-6 I.M.P.
- Transmission automatique
- Coussins gonflables jumelés à l'avant
- Direction et freins assistés
- Climatiseur • Console • Glaces teintées
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs
- Bouche de climatisation/chauffage à l'arrière
- Rétroviseurs télécommandés chauffants
- Direction assistée • Roues de 15"
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Portes et glaces à verrouillage électrique
- Régulateur de vitesse

**LOCCASION
RÊVÉE**

20 295\$*

Clé D'OR

329\$/mois**

(versement initial 2 635 \$)



Grand Cherokee 1995

L'ensemble 26K comprend :

- Moteur 4,0 L I-6
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Portes et glaces à verrouillage électrique
- Climatiseur
- Freins ABS
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Console
- Rétroviseurs télécommandés et chauffants
- Porte-bagages au toit
- Régulateur de vitesse
- Volant inclinable
- Pneus tout terrain
- Glaces teintées.

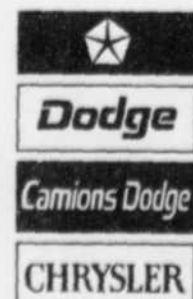
**LOCCASION
RÊVÉE**

30 995\$*

Clé D'OR

499\$/mois**

(versement initial 3 621 \$)



VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER. QUELQU'UN DE FIABLE.

* Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Les prix comprennent la remise du fabricant; cette offre annule et remplace toutes les offres précédentes de Chrysler Canada. Ces prix excluent les frais de transport (Caravan/Voyager 810 \$, Colt/Summit 495 \$, Grand Cherokee 670 \$, Neon 600 \$, Intrepid 760 \$). Immatriculation, assurances et taxes en sus. Les rabais comprennent la TPS. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Il peut être nécessaire de commander le véhicule auprès de celui-ci. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. ** Versement initial ou échange équivalent requis : Caravan/Voyager 2 127 \$, Neon 1 916 \$, Colt/Summit 2 199 \$, Intrepid 2 635 \$, Grand Cherokee 3 621 \$. Possibilité de bail sans versement initial. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Sujet à l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, taxes en sus. Offres de location pour usage personnel seulement. Les véhicules commerciaux sont exclus. Coût total du bail : Caravan/Voyager 10 776 \$, Neon 8 705 \$, Colt/Summit 8 368 \$, Intrepid 12 834 \$, Grand Cherokee 19 090 \$. Kilométrage gratuit limité à 62 500 km. Kilométrage excédentaire : 0,06\$/km. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés universitaires. Il s'agit d'une offre inconditionnelle sans obligation de rachat. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Il peut être nécessaire de commander le véhicule auprès de votre concessionnaire. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Le taux mensuel est pour une durée de 30 mois, basé sur les véhicules équipés comme décrits.



« Les services privés de prélèvement répondent à un besoin »

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Deux technologistes médicales et une infirmière viennent d'ouvrir un centre de prélèvement privé, forcées par les événements: manque de travail à l'hôpital et, paradoxalement, une liste d'attente qui allonge sans cesse pour les rendez-vous. «J'ai travaillé une journée et demie depuis septembre. Jamais avant cette année, je n'ai manqué d'ouvrage», déplore Huguette Dorais, technologiste médicale à temps partiel à l'hôpital du Saint-Sacrement. Ses amies et associées, Lynn et Nicole Martin, vivent une situation similaire. À Saint-Sacrement par exemple, l'attente est passée de deux à cinq semaines pour un rendez-vous pour faire les prélèvements demandés par les médecins.

«Les gens sont tannés d'attendre pour un rendez-vous. D'autres n'aiment pas aller à l'hôpital». Elles ont transformé la salle d'attente en salon: tapisserie, tapis épais et canapé assorti. On y sert, dans de jolies tasses en porcelaine, thé, café ou tisane, avec des petits biscuits. Les trois femmes offrent aussi le service de prélèvement au travail ou à domicile. Coût: 18\$, plus les frais d'analyse dans un laboratoire privé de Montréal, MDS, qui varient de 4\$ à 105\$, selon l'analyse.

Pour diminuer les frais du client, elles espèrent que les laboratoires d'hôpitaux accepteront de faire les analyses de leurs prélèvements.

«On est en règle. De toute façon c'est le gouvernement qui a créé le besoin d'un service comme le nôtre», constate Nicole Martin.

RÈGLEMENTATION ET PRIVATISATION

À Québec, un autre groupe d'infirmières fait des prélèvements à domicile contre une quinzaine de dollars. Les analyses sont faites gratuitement

grâce à une entente conclue avec les laboratoires de l'hôpital Saint-François d'Assise. Des cabinets privés de médecins offrent aussi les services de prélèvement contre 15\$. Les analyses sont envoyées dans des laboratoires d'hôpitaux.

«À cause des coupes dans les hôpitaux, l'accessibilité est réduite et les centres de prélèvements poussent comme des champignons. Les laboratoires privés, créés au départ pour donner des services non couverts par le système de santé, veulent accroître leurs profits, rentabiliser leurs appareils et augmenter leur clientèle», explique de son côté Laurent Bourque, président de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec.

Si les laboratoires privés ont besoin

d'un permis pour exploiter, les centres de prélèvements ne sont soumis à aucune réglementation. Peut ouvrir un centre qui veut. Cependant, les professionnelles qui y travaillent sont soumises à l'inspection de leur ordre professionnel.

Il faudrait faire plus, estime Laurent Bourque. Le gouvernement devrait réglementer au plus vite les centres de prélèvements privés. En outre, les prélèvements devraient uniquement être faits par des technologistes. «Les infirmières ne connaissent pas l'utilité des différents tubes, ignorent s'il faut brasser ou non le sang. Les analyses sont impossibles avec un mauvais prélèvement», constate-t-il.

De son côté, la présidente de l'Association des technologistes, un syndicat indépendant regroupant 4200 des

5000 technologistes médicaux du Québec, perçoit la privatisation des services de laboratoire comme une menace au système de santé publique. Désengorger les hôpitaux, fort bien, dit Francine Genest, mais que les prélèvements se fassent dans les CLSC, pas en bureau privé. Et les analyses dans les laboratoires d'hôpitaux. Notre système de santé publique est trop précieux pour le laisser aller.

Des lignes directrices du ministère de la Santé et des Services sociaux seront rendues publiques d'ici la fin d'avril, promet-on au cabinet du ministre Jean Rochon. Le ministre prendra position sur le problème des services publics versus les services privés, les conflits d'intérêts des médecins dans les laboratoires privés, l'accessibilité à ces services.



Lynn Martin, infirmière, et Huguette Dorais et Louise Martin, technologistes médicales, ont décidé d'offrir un service privé et personnalisé de prélèvements médicaux.

Un gros D- au système de notation de Laval

Les étudiants ont échoué dans leur tentative de passer des lettres au pourcentage

VINCENT CLICHE
Le Soleil

SAINTÉ-FOY — Les étudiants de l'université Laval ont échoué, hier, dans leur tentative de transformer le système de notation actuel en un système en pourcentage, beaucoup plus précis et équitable, selon eux.

Le conseil universitaire a plutôt accepté, par un vote serré de 19 à 18, la proposition de la vice-rectrice aux études, Mme Louise Milot, de modifier le système actuel de notation par lettres (A, B, C, D...) en y ajoutant des échelons. Le système actuel comporte cinq échelons; le nouveau en aura 12. Ainsi, une notation excellente variera

entre le A+ et le A- et il en sera de même pour le B, le C, le D...

La CADEUL, représentant les étudiants du premier cycle, et l'UGIL, ceux de la maîtrise et du doctorat, se sont opposées à cette transformation, même si les deux organismes étudiants reconnaissent qu'elle constituait une amélioration par rapport au système actuel.

En fait, l'ajout d'échelons de notation permet une plus grande précision et l'uniformisation du système de Laval avec ceux des autres universités du Québec.

EN POURCENTAGE

Les pourcentages, accompagnés du

rang centile ou de la moyenne, de l'écart-type et de la grandeur du groupe, sont, selon la CADEUL et l'UGIL, l'option la plus satisfaisante comme système de notation.

Les pourcentages parlent d'eux-mêmes; ils sont clairs et transcrivent bien la réalité qu'est l'évaluation des apprentissages, selon les étudiants. Ils n'altèrent pas la qualité de l'information puisque les enseignants n'ont pas à les convertir dans un système par lettres. Ils sont d'ailleurs utilisés dans tous les niveaux d'enseignement au Québec, sauf dans les universités.

Enfin, ils sont universellement compréhensibles autant par les étudiants, que par les organismes qui accordent

des bourses et les futurs employeurs.

L'utilisation du système de notation par lettres par toutes les autres universités du Québec et par la très grande majorité des universités canadiennes a été l'argument principal retenu contre la position des étudiants.

Le système adopté par le conseil universitaire, hier, s'apparente à celui utilisé par l'Université de Montréal, l'Université du Québec et l'Université de Sherbrooke. Il aura donc l'avantage de rendre la comparaison des étudiants de Laval plus facile lors de la participation aux concours de bourses d'excellence, tout en facilitant la gestion des programmes inter-universitaires et la mobilité des étudiants.

Garon ne veut pas rêver debout

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

SAINTÉ-FOY — Fidèle à sa réputation d'orateur à la langue bien pendue, le ministre de l'Éducation Jean Garon, a affirmé hier devant une cinquantaine d'élèves du cégep FX-Garneau, qu'il «serait plus facile pour les Québécois de se mordre le front avec les dents d'en haut, que d'espérer quoi que ce soit du fédéralisme».

Plus sérieusement, M. Garon a invité les jeunes à s'impliquer dans le débat référendaire, afin de bâtir le Québec qu'ils veulent. Pour le ministre de l'Éducation, ce Québec doit se construire en dehors du système fédéral actuel.

Parlant de «ceux qui rêvent debout» en attendant quelque chose d'Ottawa, M. Garon a tenu à souhaiter bonne chance à Mario Dumont.

Après le politologue Stéphane Dion, lundi, et avant le chef du Parti de l'action démocratique, aujourd'hui, le ministre Garon répondait hier à l'invitation du Bureau d'action et d'information politique de l'association étudiante du cégep Garneau.

Priorités ministérielles obligent, Jean Garon a surtout parlé de la formation de la relève et d'un système d'éducation capable de préparer les jeunes à un Québec compétitif. M. Garon a aussi demandé aux jeunes de croire en leurs talents, d'avoir le goût de réussir et de ne pas se contenter d'être dans la moyenne.

À une élève qui lui demandait quelle serait la réaction des États-Unis face à un Québec souverain, M. Garon a répondu que nos voisins du Sud ont toujours dit qu'ils nous reconnaîtraient. «Le problème n'est pas dans leurs têtes, mais dans la nôtre.»

EN BREF

Un oui écrasant au cégep Lévis-Lauzon

C'est dans une proportion de 75,7% que les étudiants et le personnel du cégep Lévis-Lauzon se sont prononcés en faveur de la souveraineté du Québec, à l'occasion d'un référendum qui s'est tenu depuis vendredi. Le camp du NON a recueilli l'appui de 22,5% des personnes qui ont voté et 1,7% des bulletins de vote ont été annulés. Sur les 914 personnes qui ont participé, 692 ont voté OUI, 206 ont opté pour le NON et 16 bulletins ont été annulés. Environ le quart des personnes ayant le droit de vote s'en sont prévaluées, vendredi, lundi et mardi. La question référendaire était simple: «Êtes-vous en faveur de la souveraineté du Québec? Oui ou non.» P.P.

Info-impôts

Puis-je réclamer les frais d'un bureau à domicile?

Un employé vendeur à commission ou un travailleur autonome peut réclamer des dépenses à l'égard des pièces de son domicile utilisées comme bureau ou lieu d'affaires de son entreprise, si l'une des deux conditions suivantes est respectée:

- Le bureau à domicile est le principal lieu de travail ou lieu d'affaires.
- Le bureau est utilisé exclusivement pour gagner un revenu d'emploi ou d'entreprise, et est utilisé de façon régulière et continue pour rencontrer des personnes liées au travail, soit des clients ou des patients.

Cependant, la déduction des dépenses reliées directement à l'utilisation du domicile (ex.: électricité, taxes foncières, assurance-habitation) est limitée au revenu d'emploi ou d'entreprise, déduction faite des autres dépenses permises (ex.: papeterie, honoraires, achats). Le solde non utilisé peut l'être l'année suivante, si les conditions énumérées ci-dessus sont respectées. De plus, dans le cas d'un employé, le contrat d'emploi doit l'obliger à défrayer ces frais et les formulaires prescrits T2200 et TP64.3 devront être remplis par l'employeur et annexés aux déclarations de revenus de l'employé.



ORDRE DES
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Plus qu'un cours de rattrapage de français à l'université

VINCENT CLICHE
Le Soleil

QUÉBEC — L'université Laval vient d'assouplir ses exigences concernant les étudiants ayant échoué au test de français. Ils n'auront plus à suivre indistinctement les deux cours obligatoires qui étaient en vigueur depuis le mois de décembre 1993.

Tout dépendant de leurs faiblesses en français, ces étudiants devront suivre soit les deux cours, soit un seul

cours. En fait, la majorité n'aura qu'à suivre un seul cours.

Les deux cours correctifs sont intitulés «Grammaire et rédaction» et «Logique et expression de la pensée». Le premier vise directement la correction des problèmes de grammaire, de ponctuation et d'orthographe. L'autre devait aussi viser la correction de ces faiblesses, mais à partir des fondements logiques précédant la compréhension et l'expression.

C'est le deuxième cours qui consti-

tuait surtout un irritant pour les étudiants, puisque dans plusieurs cas ils ne pouvaient faire le lien entre ce cours et leurs faiblesses constatées à l'examen de français.

Le conseil universitaire a donc résolu, hier, de ne garder obligatoires les deux cours que dans le cas des étudiants qui auraient échoué au test de français sur tous les plans. C'est le cas pour environ 45% des étudiants qui ont un échec.

Les étudiants dont les faiblesses sont constatées au niveau de la ponctuation et de l'orthographe n'auront qu'à suivre le seul cours «Grammaire et rédaction», soit environ 52% qui échouent le test de français.

Ceux dont l'échec est relié à des faiblesses sur le plan de l'argumentation devront suivre le cours «Logique et expression de la pensée». Ils ne constituent que 3% des échecs.

Info-impôts

Je suis propriétaire d'un immeuble résidentiel à logements multiples (MURB) de la catégorie 31. Est-il encore possible de créer ou d'augmenter une perte locative par l'amortissement?

Non, il est à noter que si votre immeuble fait partie des catégories d'amortissement 31 ou 32 (immeubles résidentiels à logements multiples), il n'est plus possible, pour l'année d'imposition 1994 et les subséquentes, de créer ou d'augmenter une perte locative par l'amortissement de celui-ci. Dorénavant, les biens des catégories 31 ou 32 recevront le même traitement fiscal que les autres immeubles locatifs.



ORDRE DES
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

RÉSULTATS

Info-Québec
Tirage du 95/04/04

4	6	9	10	12
14	15	20	21	25
31	35	36	43	45
46	53	59	64	66

Prochain tirage: 95/04/05

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modèles d'enrichissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Deux fois plus d'argent, annonce Garon

Des «queues de budgets» pour «l'alphatébisation»

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre Jean Garon a choisi hier les locaux d'Atout-Lire, dans la basse-ville de Québec, pour annoncer une spectaculaire augmentation de budget des groupes d'éducation populaire et d'«alphatébisation», pour reprendre son propre lapsus du moment.

Le titulaire de l'Éducation dit avoir épluché des «queues de budgets» de 1993-1994 non dépensés ailleurs dans son ministère pour donner respectivement 45% et 104% plus d'argent à l'éducation populaire et à l'alphatébisation provinciales, pour 1995-1996.

Le Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA) voit ses 6 millions \$ de l'an dernier passer à 8,7, pour 650 groupes. Tandis que les 2,6 millions \$ de l'alphatébisation populaire autonome (PSAPA) gonflent à 5,3, pour 93 groupes.

«Parce qu'ils oeuvrent sur le terrain, près de clientèles difficilement rejointes autrement, ces organismes jouent un rôle d'éducation et d'action communautaires qui mérite d'être soutenu et valorisé», a déclaré M. Garon, lors d'une conférence de presse tenue devant une cinquantaine d'abonnés, animateurs et bénévoles d'Atout-Lire, fébrilement entassés dans sa salle d'accueil, rue Saint-Vallier.

Le ministre a dit qu'il tenait à se rendre sur les lieux de l'action pour mieux entendre et mieux comprendre les gens desservis; après avoir d'abord laissé tomber, à la blague, que c'était pour «éviter la presse parlementaire». Le fameux lapsus «alphatébisation» suivait quelques minutes plus tard.

Chaque groupe d'alphatébisation du Québec comme Atout-Lire pourra compter sur un minimum de 25 000\$ par année jusqu'en 1999, en vertu de budgets désormais triennaux, plutôt qu'annuels. «Afin de permettre aux responsables de pouvoir planifier avec une plus grande tranquillité d'esprit», a dit M. Garon. Quelque 900 000 adultes du Québec ne sauraient ni lire ni écrire, selon Statistique Canada.

Assorti d'une simplification des méthodes et formulaires de contrôle, ce nouvel argent veut en même temps susciter la création de nouveaux groupes de soutien, là où des besoins restent insatisfaits. Ce qui réjouit un peu moins les groupes existants «engraisés» hier.

«Nous sommes contents pour le moment, a dit Mme Sylvie Bernier, d'Atout-Lire. Mais nous avons un peu peur que la naissance de nouveaux groupes finisse par nous coûter rapidement quelque chose.»

EN BREF

SANTÉ

Heures d'études

Les syndicats d'enseignants du réseau collégial, affiliés à la CSN, réclament à leur tour deux heures, sur les heures de travail, pour une séance d'études. La Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec estime que les enseignants doivent être informés des impacts qu'aura le gel des dépenses imposé aux cégeps pour les trois prochaines années. Les représentants du ministère de l'Éducation et de la Fédération des cégeps doivent répondre cette semaine à la demande de la FNEEQ.

LOI 102

Manifestation

Des travailleurs, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, manifesteront ce midi devant les bureaux du Conseil du Trésor, à Québec. Ils veulent rappeler aux péquistes leur engagement de retirer la loi 102. Ce sont surtout des employés du réseau de la santé qui manifesteront. Des employés municipaux, également touchés par la loi 102 pourraient se joindre à eux.

À l'école dès 3 ans? «Ça pleure, ça mouche...»

QUÉBEC — Jeanne Beaulieu et le ministre Jean Garon trouvent tous les deux farfelue l'idée ontarienne d'envoyer les enfants à l'école dès l'âge de trois ans.

Une importante commission de réforme de l'éducation de l'Ontario, présidée par l'ancienne ministre fédérale Monique Bégin, vient d'accoucher de cette proposition, au nombre des plus importantes de son rapport.

Mme Beaulieu, 81 ans, est réception-

niste bénévole chez Atout-Lire, un groupe d'alphatébisation populaire de la basse-ville de Québec. Mais après avoir été maîtresse d'école et avoir élevé six enfants à Rivière-Madeleine, près de Gaspé.

«Ce sont des bébés à cet âge-là, a-t-elle dit hier au SOLEIL. Ça pleure, ça mouche! J'ai eu des élèves de quatre ans, dans les campagnes de la Gaspésie, parce que les mères ne pouvaient pas s'occuper de leurs petits. Je pas-

sais mon temps à quatre pattes à remonter leurs petites culottes.»

LE SOLEIL a ensuite sollicité l'avis du ministre québécois de l'Éducation sur le même sujet, à la veille des États généraux annoncés pour bientôt.

Il a commencé par s'esclaffer. Puis a déclaré, après quelques secondes de réflexion: «Ce que je trouve bizarre là-dedans, c'est que l'Ontario vient d'annoncer une grande opération de consultation sur les proposi-

tions de la commission Bégin: la raison pour laquelle nous avons annoncé des États généraux. Nous, on va agir à l'endroit, en consultant d'abord.»

Mme Bégin, qui est doyenne des Sciences de l'éducation à l'Université d'Ottawa, appuie sa proposition sur le fait que les enfants de trois ans vont déjà dans les garderies, qui sont une forme de scolarisation à son avis. (A.B.)

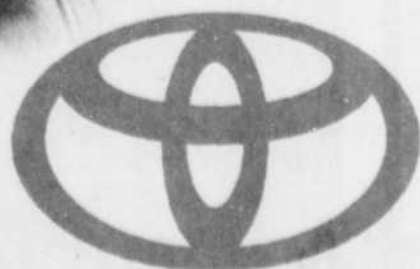
MATIÈRE GRISE ÉTIQUETTE ROUGE



Les Jours Étiquettes rouges, c'est plein de gros bon sens! Taux de financement de 4,9%* pour 24 mois, 7,6%* pour 36 mois et 8,6%* pour 48 mois applicables à l'achat d'un modèle 1995 Tercel, Corolla, Camry, 4Runner, T100 ou de la nouvelle camionnette Tacoma.

*Taux de financement conditionnel à l'approbation de Toyota Crédit Canada inc. sur les modèles 1995 neufs vendus au détail et livrés aux clients admissibles avant le 31 mai 1995. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

TU M'ÉPATERAS TOUJOURS!

LE MONDE

Washington veut tasser Beaubrun

■ PORT-AU-PRINCE (d'après AFP) — Les États-Unis veulent que le président d'Haïti, Jean Bertrand Aristide, mette à l'écart, au moins temporairement, son ministre de l'Intérieur, soupçonné d'avoir été impliqué dans une tentative d'assassinat contre une opposante, a-t-on indiqué hier de source américaine.

Une suspension de Mondésir Beaubrun jusqu'à la conclusion de l'enquête permettrait à M. Aristide de « protéger l'intégrité de son gouvernement », a affirmé un responsable américain sous le couvert de l'anonymat.

Ce souhait a été, d'après lui, transmis « indirectement » à M. Aristide, mais pour l'instant sans résultat. « Cela rassurerait beaucoup de gens », estime-t-il.

Mireille Durocher Bertin, une avocate de 35 ans, farouchement hostile à M. Aristide, a été tuée le 28 mars, vers 16h00, par des inconnus dans le centre de Port-au-Prince.

Le 19 mars, les troupes américaines avaient été informées par un Haïtien, Claude Dougé, qu'ils employaient comme traducteur, que deux frères, Eddy et Patrick Moïse, avaient été engagés par le ministre de l'Intérieur, M. Beaubrun, pour tuer Mme Bertin.

Selon la même source, les trois hommes ont été arrêtés par les Américains, qui ont ensuite appréhendé trois autres suspects. Ces six personnes ont depuis été remises aux autorités haïtiennes.

Le responsable a confirmé que les frères Moïse circulaient dans un véhicule du ministère de l'Intérieur et qu'ils avaient sur eux le numéro de téléphone personnel du ministre. Ces informations avaient été révélées hier par le Washington Post et le Los Angeles Times.

Ce responsable a qualifié tous ces éléments d'« assez bonnes preuves » que M. Beaubrun a été mêlé à un complot contre Mme Bertin, ce qui avait amené le commandant de la Force multinationale à majorité américaine

(MNF, remplacée vendredi par l'ONU), le général américain George Fisher, à en avertir le 22 mars M. Aristide et son ministre de la Justice, Jean-Joseph Exumé, pour qu'ils préviennent l'avocate.

Mais le responsable américain est formel. « Nous n'avons pas à ce stade (...) quoi que ce soit qui établisse un lien entre Beaubrun et l'assassinat lui-même », confie-t-il. Il est certes « lo- gique » de supposer que l'attentat du 28 mars « fait partie du même complot » découvert une dizaine de jours plus tôt, mais « cela doit être

démonstré par des preuves ». À ce propos, il a démenti une affirmation du Los Angeles Times, selon laquelle personne ne sait où se trouvaient les frères Moïse, le jour de l'assassinat, entre 14h00 et 17h00.

Selon lui, après plusieurs vérifications, les documents de la Force multinationale, qui contrôlait alors le pénitencier de la capitale à Pétionville (nord de Port-au-Prince), ont montré que les deux hommes y avaient été transférés la veille de l'attentat, le 27, pour y être inculpés.

Dans les circonstances actuelles, Washington estime qu'il serait préférable pour M. Aristide de prendre ses distances avec M. Beaubrun dans l'attente des conclusions de l'enquête, confiée au FBI (police fédérale américaine).

M. Aristide a répété à plusieurs reprises qu'il était convaincu de l'innocence de son ministre, un ancien général qui est un de ses fidèles. En dépit d'appels répétés, il n'a pas été possible d'obtenir, hier, un commentaire de la présidence haïtienne sur cette affaire.

Des policiers contre une enseignante



Les enseignants de la Bolivie affrontent violemment la police dans la capitale nationale, La Paz. Ces enseignants complétaient, hier, leur 22ème journée de grève nationale contre les réformes gouvernementales dans le domaine de l'éducation.

Un trafic de drogue record dans les Amériques

■ WASHINGTON (AFP) - Le trafic de drogue a pris des proportions sans précédent et constitue une menace pour toutes les nations du continent américain, a affirmé, hier, devant des membres du Congrès américain, le chef adjoint de l'Agence de contrôle de la drogue (DEA),

Devant la sous-commission des Affaires panaméricaines du Sénat, M. Greene a souligné que le cartel colombien de Cali avait continué à s'étendre dans une virtuelle impunité virtuelle. « La mafia de Cali et ses responsables continuent à prospérer sans être dérangés en Colombie, source des trois

quarts de l'offre mondiale de cocaïne », a-t-il indiqué, estimant qu'il disposait maintenant de capacités technologiques « peut être impénétrables ».

Le cartel de Cali, qui s'est emparé du marché après le démantèlement de celui de Medellín, consécutif à la mort de

son chef Pablo Escobar, s'est associé avec des clans mexicains pour faire entrer des quantités sans cesse croissantes de drogue aux États-Unis, où les prix sont en baisse, tandis que l'offre et la pureté de la cocaïne et de l'héroïne proposées ont atteint des niveaux records.

En Colombie les plantations de pavot, matière première de l'héroïne, sont passées de 2300 hectares en 1991, à 24 000 en 1994, et celles de coca de 39 700 hectares en 1993 à 45 000 en 1994.

La baisse de Jacques Chirac est confirmée

■ PARIS (AFP) — La baisse du candidat gaulliste Jacques Chirac dans les sondages est confirmée par deux nouvelles enquêtes qui indiquent que le maire de Paris perd 3 et 1,5 points dans les intentions de vote, au premier tour de l'élection présidentielle.

Selon un sondage BVA à paraître demain dans Paris-Match, M. Chirac, avec 25,5%, devancerait néanmoins ses deux concurrents directs, le socialiste Lionel Jospin, qui gagne 1,5% avec 21% des intentions de vote, et le premier ministre-candidat Édouard

Balladur, qui progresse de 2,5% avec 19,5%, par rapport à la précédente estimation datant du 21 mars. Selon l'IFOP-Express, Chirac aurait 26% (-1,5), tandis que Balladur avec 20% (+2) devancerait Jospin à 18,5% (-3,5), par rapport au 24 mars.

New York s'arme contre le sarin

NEW YORK (AFP) — Les services d'urgence (EMS) de New York ont quadruplé les doses d'antidote au gaz sarin que portent leurs médecins, après l'attentat meurtrier dans le métro de Tokyo, a indiqué, hier, un porte-parole d'EMS.

Les médecins des urgences étaient dotés de 2 mg d'Atropine, un accélérateur cardiaque pouvant servir d'antidote au gaz inervant qui a fait 11 morts et 5500 blessés le 20 mars à Tokyo, a expliqué ce porte-parole, Charles DiGaetano.

« Après l'attentat de Tokyo, nous avons eu une réunion le 22 mars de tous les services chargés d'intervenir en cas de catastrophe, au cours de laquelle il a été décidé de porter cette dose à 8 mg », a-t-il indiqué.

« Certains (représentants de ces services) ne savaient même pas que les médecins disposaient déjà d'un antidote », a-t-il expliqué.

L'Atropine est utilisée notamment pour le traitement de certaines affections cardiaques ou dans des cas de violentes allergies, à des piqûres de guêpes par exemple.

Le directeur des opérations spéciales de l'EMS, Paul Maniscalco, souhaite que son personnel soit équipé de kits de prévention contre les gaz de combat semblables à ceux utilisés lors de la guerre du Golfe, a ajouté M. DiGaetano.

Mais la Food and Drug Administration (FDA) n'a pas délivré d'autorisation de mise sur le marché pour ces trousses, et seule l'armée peut aujourd'hui en disposer, a-t-il précisé.

Enfants rwandais soupçonnés de génocide

■ GENEVE Nations unies (AFP, Reuter) — 467 enfants figurent parmi les 30 000 personnes actuellement en détention au Rwanda, a indiqué, hier, à Genève le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF).

Dans la prison de Kigali 180 enfants, âgés de 11 à 17 ans, sont détenus pour leur participation présumée au génocide, même si aucun d'entre eux n'a pour l'instant été officiellement mis en examen, affirme l'UNICEF. L'organisation estime toutefois dans un communiqué que « pour la première fois dans

l'histoire des droits de l'homme, un nombre aussi considérable d'enfants est accusé du crime de génocide ».

Parmi les 467 enfants séjournant en prison se trouve 50 enfants de moins de cinq ans restés auprès de leurs mères, soupçonnées de participation au génocide, indique l'UNICEF. À la prison de Kigali, 200 femmes figurent parmi les 7200 prisonniers.

Par ailleurs, quelque 5000 prisonniers en attente de jugement pour leur rôle dans le génocide de l'an dernier au Rwanda menacent les autorités d'une évasion massive si leurs condi-

tions de détention ne s'améliorent pas.

Les premiers procès pour génocide débuteront demain à Kigali, un an après le début des massacres à coups de pierres et de bayonnettes déclenchés par la mort du président rwandais Juvénal Habyarimana dont l'avion avait été abattu.

L'armée burundaise majoritairement tutsie a, entre-temps démenti hier que ses troupes aient massacré 400 Hutus la semaine dernière dans le nord-est du pays, affirmant qu'une vingtaine de personnes ont été tuées.

Des diplomates et des organisations humanitaires ont déclaré lundi que l'armée burundaise et des groupes de Tutsis armés avaient massacré quelque 400 Hutus — pour la plupart

des femmes et des enfants — la semaine dernière dans le nord-est du Burundi.

Les Hutus ont visiblement été victimes d'un massacre, a dit à Reuter un diplomate occidental. « Il n'y a pas de doute. Il s'agit bien d'un génocide », a-t-il ajouté.

Le massacre s'est produit à Gasorwe, une ville située à 22 km à l'ouest de la frontière tanzanienne, du nord du Burundi.

Les responsables d'organisations humanitaires au Burundi ont exercé hier des pressions sur la Tanzanie pour qu'elle ouvre ses frontières aux réfugiés, alors que parvenaient des détails sur ce massacre.

Par ailleurs, le directeur général de l'UNESCO Federico Mayor a réagi « aux massacres perpétrés au nom d'un fanatisme ethnique inacceptable et injustifiable » au Burundi et a engagé les parties en présence au dialogue pour préserver la paix civile dans le pays. Il ne peut accepter que se répète au Burundi le cauchemar du

CONFÉRENCE



avec
FRÉDÉRIC-ANDRÉ HURTEAU
M.A. en Psychologie Transpersonnelle
VIVRE L'INSTANT PRÉSENT

Mardi 11 avril 1995 à 19h30
Hôtel des Gouverneurs,
3030, Laurier, Ste-Foy
Coût: 15\$

Stages à venir

GUERRIER INTÉRIEUR
et estime de soi (3 jours)
21 au 23 avril / ou 3 au 5 juin

LÂCHER PRISE en Californie (14 jours)
1 au 14 juillet, San Francisco et la Côte Ouest

QUÊTE DE VISION et chamanisme (7 jours)
27 mai au 2 juin en Mauricie

23 au 30 juillet dans les Alpes (France)
12 au 19 août en Estrie

FORMATION en psychologie transpersonnelle (31 jours)
350 heures / 1 an Début: octobre 1995

INFO: 1-800-465-6550

Anglais langue seconde Programmes d'immersion - Été 1995

Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...

Programme pour jeunes

Sessions de trois semaines

Du 25 juin au 15 juillet

Du 16 juillet au 5 août

• Beau campus au cœur de l'Estrie

• Programme établi depuis 16 ans

• Cours et activités en anglais

• Résidences modernes

• Sessions axées sur le développement de la communication orale

Programme pour adultes

Sessions de six jours

2-7 juillet, 9-14 juillet,

16-21 juillet.

Champlain Regional College

Lennoxville (QC) J1M 2A1

Tél.: (819) 564-3684

Sans frais: 1 (800) 561-8321

Télécopieur: (819) 564-5171

«Une femme qui vend des
autos, ça existe : il y a même
un téléroman qui en parle!»

- Annie Duplessis,
assistante-directrice aux ventes

St-Foy
lallier

TOUJOURS PRÊT DE VOUS...
TOUJOURS PRÊT POUR VOUS!

LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE HONDA AU PAYS DEPUIS 1990 EST À SAINTE-FOY
2000, BOULEVARD CHAREST OUEST

LE SOLEIL
COUP D'OEIL SUR LE MONDE



AUSTRALIE

Une protection contre les missiles

Un Hercules C130 de la Royal Australian Air Force effectue des tests de contre-mesures infrarouges qui font partie de son équipement de protection électronique. Les fusées éclairantes qu'il projette sont destinées à déjouer les missiles à tête chercheuse. La photo a été prise en septembre 1994 au-dessus de la zone côtière au sud de l'Australie.

INDE

Des Big Mac... sans boeuf

La chaîne McDonald's va ouvrir l'an prochain ses premiers restaurants en Inde mais, en raison des interdits locaux, elle ne servira pas de boeuf. McDonald's a signé des accords avec deux partenaires locaux et prévoit d'ouvrir ses premiers restaurants à Bombay et New Delhi au début de 1996. Le menu comprendra des hamburgers au poulet et au poisson ainsi que des hamburgers et beignets végétariens, mais pas de boeuf. Viandes et légumes seront conservés et préparés séparément. Les partenaires de McDonald's en Inde sont deux hommes d'affaires, Amit Jaitia à Bombay et Vikram Bakshi à New Delhi. La chaîne de restauration rapide, qui compte près de 16000 restaurants dans 79 pays, est déjà implantée en Chine et en Russie mais pas sur le deuxième marché du monde par la population. (AFP)

VATICAN

Une lettre sur l'importance de la femme dans la vie du prêtre

Le pape Jean Paul II va adresser à l'occasion de la Semaine Sainte, une lettre aux prêtres, dans lequel il exposera «l'importance de la femme dans la vie du prêtre», a-t-on appris hier au Vatican. Le nouveau message du souverain pontife doit être présenté vendredi prochain par le cardinal Jose Sanchez, préfet de la Congrégation pour le clergé, et sera envoyée aux prêtres du monde entier le 13 avril, à l'occasion du Jeudi saint. Jean Paul II a maintenu une doctrine très rigide sur le célibat des prêtres, refusant d'envisager la possibilité de leur mariage. Il s'est aussi opposé à l'ordination de femmes prêtres, ce qui a causé des frictions avec l'Eglise anglicane qui l'a autorisée. (AFP)



ITALIE

Larmes de sang

Des coulées d'un liquide de couleur rouge peuvent être observées sur les joues d'une réplique de la Madone de Medjugorje, sur cette photo prise le 1er mars. Hier, un spécialiste a déclaré que d'autre sang avait pu être recueilli sur la statue qui se trouvait à Civitavecchia, une cité portuaire au nord de Rome. La Madone a été mise en sécurité dans le palais épiscopal.

ÉTATS-UNIS

Un joueur poursuit la voyante

Un joueur malchanceux du loto de Roanoke, en Virginie, réclame à une diseuse de bonne aventure plus de 3 millions\$ de dommages-intérêts, soit le montant de la cagnotte qu'elle devait lui faire empocher. Warren E. Smith, s'était fait lire plusieurs fois les lignes de la main par «Mlle Stella», de son vrai nom Lola Rose Miller, qui prétendait pouvoir lui désigner les numéros gagnants. En cinq mois, le client crédule lui avait versé plus de 75000\$. Pour sa défense, Mlle Stella a expliqué qu'elle avait bien reçu du ciel les numéros à cocher, mais que M. Smith était sous le coup d'un sort jeté par un membre de sa famille. La prétendue voyante purge actuellement une peine d'un an d'emprisonnement pour avoir promis à une femme policier de mettre un terme à ses ennuis conjugaux: tout ce que sa prétendue cliente devait faire, c'est revenir la voir avec un verre d'eau, une chaussette sale et...1200\$. (AP)

Une femme a présidé la Cour Suprême

Pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, une femme a présidé lundi la Cour Suprême, l'un des pôles du pouvoir et l'une des institutions les plus influentes du pays, dont les membres sont désignés à vie. En l'absence du président de la Cour, William Rehnquist, et du juge John Paul Stevens, la magistrate Sandra Day O'Connor, 65 ans, s'est vue attribuer la présidence... pendant 15 minutes. Les clercs de la Cour se sont rendu compte que le juge O'Connor — première femme à avoir été nommée à la Cour suprême, il y a 14 ans par le président Ronald Reagan —, devait assurer la présidence en vertu de la règle de la séniorité. L'événement a créé un attroupement du personnel et des habitués de cette institution.

PHILIPPINES

Un encouragement pour Imelda Marcos

Une fillette en larmes s'accroche à l'ancienne première dame des Philippines, Imelda R. Marcos, à son arrivée aux bureaux de la Commission sur les élections, à Manille, hier. Les audiences ont commencé à la suite d'une pétition pour banir Mme Marcos de la Chambre des représentants.

ALLEMAGNE

Les écrans d'ordinateurs et la climatisation rendent malade

La climatisation dans les bureaux et les écrans d'ordinateurs peuvent rendre malade et sont responsables d'absentéisme, a affirmé hier à Hanovre (ouest) le président de la fédération allemande des caisses professionnelles d'assurances sociales, M. Axel Barig. Environ 20% des plus de 19 millions de personnes qui travaillent dans des bureaux en Allemagne souffrent d'un syndrome appelé Sick Building Syndrom (syndrome de la maladie de l'immeuble). La présence de formol dans l'air, des affections

par des bactéries ou des champignons dans les endroits humides, ainsi qu'un manque d'éclairage provoquent des maux de tête, des fatigues ou des irritations cutanées, a-t-il dit. M. Barig a estimé que les conséquences économiques de ce syndrome étaient élevées. Environ 10% des quelque 113 heures de travail perdues pour maladie par employé et par an en Allemagne sont dus à ce syndrome et «nous estimons que chaque employé manque au moins une journée de travail par an à cause de lui», a-t-il dit. (AFP)

FRUITS ET LEGUMES FRAIS
Le JARDIN MOBILE
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 09 AVRIL 1995
NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

BANANES Produit importé 45¢ la livre 99¢ le kilo	CANTALOUPE Produit des États-Unis, gr.23 95¢ chacun
FEVES VERTES Produit des États-Unis, préemballées 95¢ la livre 2,09\$ le kilo	CONCOMBRE ANGLAIS Produit de serre, de l'Ontario, gr.moyen 95¢ chacun
POIRES BARTLETT Murées à point, produit de l'Argentine 95¢ la livre 2,09\$ le kilo	CHAMPIGNONS Blancs, frais, de l'Ontario 1.25\$ la chopine
LAITUE SCAROLE OU CHICOREE Produit des États-Unis, gr.24 1.25\$ chacune	BROCOLI Produit frais de Californie, gr.14 1.85\$ chacun
EPINARDS Produit des États-Unis, sac de 10 onces (284gr) 95¢ sac 284 gr	ZUCCHINIS Produit des États-Unis, préemballés 1.35\$ la livre 2,98\$ le kilo
AUBERGINE Produit des États-Unis 95¢ la livre 2,09\$ le kilo	FEVES GERMEES Produit préemballé, 1 livre (454 gr) 65¢ paquet 454 gr
RADIS 1 LIVRE Produit des États-Unis, sac de 1 livre (454gr) 85¢ sac 454 gr	SIROP D'ERABLE PUR, produit du Québec, 540 ml 3.95\$ contenant de 540 ml

11 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	STE-FOY 3440, de la Pêrade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909
LEVIS 51 route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 344 Seigneuriale 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1ère Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1198 Jean Gauvin 872-7473
STE-FOY 2700 chemin Ste-Foy 651-2717	BERNIÈRES 585 Route 116 831-4611	ST-ROMUALD 835, 4ème Avenue 834-3232	NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Parizeau: magicien fatigué?

Quatre provinces canadiennes afficheront cette année des budgets équilibrés: le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve dont on se moquait allègrement il n'y pas si longtemps, la Saskatchewan et le Manitoba. Pendant ce temps, les prévisions révisées du ministère des Finances du Québec nous font voir un déficit de 5,7 milliards \$ pour l'exercice 1994-95.

Le ministre des Finances, Jean Campeau, a repoussé d'une année l'engagement électoral du Parti québécois d'éliminer le déficit des opérations courantes en deux ans.



J.-Jacques Samson

Le gouvernement Parizeau a écarté les scénarios de coupures draconiennes dans les dépenses publiques, telles qu'elles sont appliquées en Alberta. Une réduction du déficit des opérations de l'ordre de celle promise il y a quelques mois aurait, dans ces circonstances, commandé des hausses des impôts et des taxes d'une importance que ni la conjoncture politique ni la tolérance des Québécois ne permettent.

Une analyse du Conseil du patronat du Québec démontre une nouvelle fois « que c'est au Québec que le niveau d'imposition provinciale est le plus élevé. » Le taux de chômage demeure au-dessus de la barre des 10 %, les salaires dans le secteur public comme dans le privé sont gelés ou n'augmentent que de un ou 2 % et le taux d'endettement des ménages est lui-aussi très élevé. Des hausses d'impôt ajoutées aux taux d'intérêt actuels qui déjà freinent la consommation, étoufferaient l'activité économique.

La marge de manoeuvre laissée au ministre des Finances à la veille de son premier budget est très mince. Les dépenses du gouvernement du Québec ont augmenté au cours des trois dernières années de régime libéral de plus du double des revenus de l'État. La présidente du Conseil du Trésor s'est engagée à ce que celles de 1995-96 ne dépassent pas le niveau de l'exercice qui vient de se terminer, mais le gouvernement péquiste n'a pas eu le courage de couper réellement dans ses dépenses. Tout au plus, a-t-il promis d'en arrêter la croissance.

Le tandem Parizeau-Campeau peut encore imprégner un véritable redressement à l'occasion de la présentation du budget. Il est devenu évident que le référendum sur la souveraineté ne sera pas tenu avant l'automne et l'accueil positif réservé à l'effort d'Ottawa pour comprimer les dépenses fédérales devrait encourager le gouvernement québécois à emboîter le pas.

Il est aussi indéniable que l'accession à la souveraineté prônée par le Parti québécois aurait un coût et forcerait le gouvernement à faire des choix budgétaires fort difficiles. Si M. Parizeau n'est pas capable d'imposer de tels arbitrages au cours d'une première année de mandat, comment peut-on croire qu'il y parviendra plus tard, alors que ses prédécesseurs ont échoué, tout comme le gouvernement Mulroney à Ottawa?

Des coupures importantes dans les dépenses seraient même de nature sans doute à accroître la crédibilité du gouvernement du PQ autant au Québec qu'auprès des marchés internationaux. La réduction du déficit est devenue le nouvel étalon de mesure d'un « bon gouvernement » et M. Parizeau montrerait, s'il peut l'éliminer à court terme, qu'il est un véritable prestidigitateur des finances publiques et non un magicien fatigué.

La marge de manoeuvre est mince, à la veille du budget

ENJEUX



CARREFOUR DES LECTEURS

Pas un sou de plus

M. Bertrand craint que les Nordiques nous quittent. Et si cela était une bonne chose...

Je me permettrais tout d'abord de rappeler que lors de l'arrivée des Nordiques à Québec, il y a plusieurs années, LE SOLEIL avait fait paraître pendant plusieurs jours des extraits d'une étude où on expliquait qu'il existe dans la région une masse monétaire consacrée au loisir. L'arrivée des Nordiques ne faisait que déplacer l'endroit où elle serait dépensée. Il y était expliqué l'effet néfaste pour les cinémas, les théâtres ainsi que les restaurants.

Les femmes y étaient décrites comme perdantes, car elles allaient se retrouver confinées à la maison. Le conjoint amateur de hockey allait accaparer l'argent disponible.

Une minorité de gens, les joueurs, serait grassement payée, mais beaucoup d'autres perdraient de l'argent, du préposé à la billetterie du cinéma à la jeune gardienne d'enfant.

L'effort financier que le gouvernement fit à cette époque pour rénover le Colisée aurait permis d'équiper tous les quartiers de Québec d'un centre sportif où les gens auraient pu se mettre en forme. J'espère donc que le gouvernement ne dépensera plus un sou pour ce club.

Marc Lapointe, Saint-Émile

Idéal, rêve ou réalité

Depuis son entrée en poste, notre gouvernement ne s'occupe que d'une priorité ou plutôt que de son idéal: la séparation. On coupe dans la santé et l'éducation, sachant que la population vieillit et que les étudiants vont avoir à accumuler un bagage de connaissances plus important afin de relever des défis plus importants. À mon avis, le gouvernement devrait faire ses preuves et nous convaincre qu'il sait gérer la province avant de nous embarquer dans un processus dont il ne sait lui-même quelle en sera la conséquence. On a des bons et des mauvais programmes. Qu'on consolide les premiers et qu'on abolisse les autres.

On a un gouvernement qui dort sur un rêve plutôt que d'agir sur de vrais problèmes. D'année en année, on revoit un gouvernement et une opposition qui, même si l'un apporte quelque chose de bien, l'autre va essayer de le démolir pour se

faire une crédibilité et montrer qu'il travaille.

Il serait temps qu'ils arrêtent de se considérer comme deux équipes qui jouent l'une contre l'autre et qu'avec les citoyens, ils forment une équipe qui travaille à l'épanouissement et au bien-être de tous.

Richard Drolet, Laurier-Station

Le MÉQ blâmé

En mars, un journal nous annonce une très vieille nouvelle: les programmes de français causent la détérioration du français au Québec et leurs premières victimes sont les jeunes. Dramas au MÉQ. Qui fait les programmes de français? Le MÉQ. Qui approuve les faux manuels de français? Encore le MÉQ. Qui prépare parfois des faux examens de français? Toujours le MÉQ. Nous savons où se cachent les fossoyeurs du français scolaire. Langue en péril dans sa tour!

Quelques professeurs, dont le soussigné, dénoncent depuis plusieurs années les faux programmes de français de 1969 et 1979 de notre pauvre ministère: son carrousel d'erreurs prouve qu'il manque de génie linguistique. Les finissants du cours secondaire qui maîtrisent bien le français le doivent à eux-mêmes et à leurs professeurs.

Lors du DROIT DE PAROLE à Radio-Québec le soir du 17 mars, la fonctionnaire Pauline Langlais a le toupet d'avouer que le MÉQ a consulté des conseillers et des professeurs dans l'élaboration des programmes de français. Ces conseillers et ces professeurs, anonymes bien sûr, nous imposent donc leur ignorance de la vraie nature de la langue française et de son enseignement à 30 élèves. Les parvenus se protègent.

Jean-Louis Jobin, professeur, L'Ancienne-Lorette

Le référendum au plus vite

Remettre le référendum sur la souveraineté du Québec est une mauvaise idée, car cette solution va à l'encontre de l'esprit des souverainistes. Lucien Bouchard a raison. Il faut un référendum au plus sacrant.

Les souverainistes croient que le Canada est un mal pour le Québec, car il retarde, il bloque le développement de la provin-

ce. Le Canada empêche les Québécois d'être pleinement épanouis, d'être eux-mêmes. La séparation du pays, l'indépendance du Québec est le remède à ce grave problème. Pourquoi retarder le référendum? Pourquoi prendre le remède plus tard?

Si j'avais la grippe, je prendrais du sirop le plus tôt possible pour guérir mon mal le plus vite possible et revenir en bonne santé. Je prendrais mon sirop même si ce dernier a mauvais goût sur le coup. Pensez-vous que j'attendrais à l'automne, à l'an prochain pour prendre mon remède? Le remède n'aura pas meilleur goût dans six mois, dans un an. Un remède perd de sa puissance, de sa force en vieillissant. Il vient un temps où il faut le jeter, car il n'a plus aucune valeur.

Retarder le référendum sur la souveraineté de la province indiquerait que le mal canadien n'est pas si grave, que la province et sa population ne sont pas en danger de mort et de disparition.

Jean-Louis Nadeau, Beauport

Les auteurs québécois

Lors d'un salon de livres à l'extérieur de Québec, des personnes me demandaient pourquoi nos livres n'étaient pas en librairies. J'ai répondu que les dites librairies gardaient des exemplaires de nos auteurs méconnus trois mois en consignment et les retournaient ensuite au distributeur. Ces auteurs se plaignent de trouver seulement deux exemplaires en certaines librairies et, lorsque ces deux exemplaires sont vendus, les libraires ne renouvellent pas leur commande, même en période de consignment. C'est à se demander s'il sont vraiment des gens d'affaires.

« Des gens demandent ces livres et doivent attendre, trop souvent, de six mois à un an, avant de pouvoir se les procurer dans les salons de livres », disent-ils. C'est évident, car les Québécois préfèrent enrichir les Américains et les Français, au lieu d'aider leurs compatriotes à trouver leur place au soleil québécois. Prouvez-moi le contraire.

Si les librairies mettaient en évidence la littérature québécoise avant le marché étranger, qu'arriverait-il? Nous avons de multiples difficultés à exporter un seul livre québécois outremer.

G. Perreault, Québec

Les projets de l'INRS sont réalisés en toute objectivité

Alain Soucy

M. Alain Soucy, directeur général de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), répond à l'éditorial du 25 mars du rédacteur en chef du SOLEIL, M. Gilbert Lavoie.

Le jeudi 23 mars dernier, le quotidien LE SOLEIL affichait à la UNE des informations relatives à la version préliminaire d'un contrat entre le gouvernement du Québec et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) sur la réalisation d'études sur la souveraineté du Québec. Cette primeur, qui n'en était finalement pas une, avait fait la manchette du Téléjournal de Radio-Canada un mois auparavant. C'est donc pour éviter tout malentendu que le gouvernement du Québec, avec l'accord de l'INRS, s'est empressé le jour même de diffuser les élé-

ses de l'entente intervenue entre les parties. L'INRS a jugé l'affaire close. LE SOLEIL non.

Deux jours plus tard, sous la plume de M. Gilbert Lavoie, rédacteur en chef, LE SOLEIL remettait en cause l'objectivité des chercheurs de l'INRS, et plus particulièrement celle de M. Pierre Lamonde, professeur-chercheur à l'INRS-Urbainisation.

L'INRS est un institut de recherche universitaire comportant de nombreuses particularités dont sa dispersion sur le territoire québécois et ses nombreux partenariats, mais il se distingue surtout par l'implication permanente de ses professeurs. Ceux-ci ont été associés, par différents projets, à la plupart des ministères québécois et canadiens. Ils ont alimenté de leur expertise, depuis 25 ans, une foule d'organismes d'État, d'entreprises privées, de municipalités et d'associa-

tions à but non lucratif.

Les professeurs de l'INRS sont liés par une clause d'exclusivité de service (situation unique dans le monde universitaire), et tout projet de recherche doit recevoir l'accord de l'Assemblée des professeurs du centre de recherche concerné, avant d'être soumis aux instances décisionnelles selon la réglementation de l'Institut. L'INRS s'est également doté, depuis déjà plusieurs années, d'un code d'éthique garantissant les plus hauts standards d'intégrité tant scientifique qu'administratif.

Tous s'entendent sur l'intérêt scientifique du projet proposé par le profes-

seur Lamonde. L'initiative de proposer au gouvernement ce projet vient en effet du professeur Lamonde. Le mandat final qui fait l'objet du contrat découle des discussions et négociations entre le chercheur principal et le bailleur de fonds, comme c'est le cas dans tous les dossiers de ce genre.

En autorisant la signature de ce contrat, l'INRS confirmait sa confiance dans la compétence de M. Lamonde et de son équipe à relever cet important défi. Les autorités de l'INRS ne mettent aucunement en doute l'objectivité de ses chercheurs et ce contrat n'est pas exempté des règles d'éthique en vigueur à l'Institut. Quant à l'aspect financier de ce contrat, rappelons la clause d'exclusivité à laquelle sont astreints les professeurs de l'INRS. Ceux-ci ne touchent ni honoraires, ni commission sur les contrats obtenus. Les professeurs de l'INRS n'ont donc

L'INRS s'est doté d'un code d'éthique garantissant l'intégrité

pas « à sacrifier leur objectivité à des contrats lucratifs », comme le suggère le dernier paragraphe de l'éditorial.

L'éditorial du SOLEIL visait à exiger de ceux qui s'impliquent à titre d'experts dans le débat politique actuel, toute l'objectivité requise par les circonstances, à défaut de quoi ils risquent d'y perdre leur crédibilité. L'INRS et ses chercheurs concourent à cet objectif sans aucune hésitation.

RÉPONSE DU RÉDACTEUR EN CHEF DU SOLEIL

Le rôle de l'éditorial est de véhiculer des opinions. Mais ce n'est pas celui de l'INRS, dont on attend des études scientifiques objectives. Voilà pourquoi je m'inquiète de voir votre organisation prêter sa crédibilité à une démarche « politique » sur laquelle elle n'a pas d'emprise.

G. L.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Et si Parizeau se pointait à Ottawa?

L'autre jour que Lucien Bouchard était à Québec en compagnie de Jacques Parizeau pour lancer les audiences de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, il fit tout n tabac. Certains en ont fait des gorges chaudes: Bouchard qui «vole le how» de Monsieur!

«Qu'allez-vous donc chercher là? me dit une proche collaboratrice de Parizeau. C'était la première fois (depuis a maladie) que les journalistes de Québec rencontraient Bouchard... que pensez-vous qu'il arriverait à Ottawa si le premier ministre du Québec y pointait?»

«Chiche!» ai-je dit. «Devrait-il?» me répondit-elle sans que j'aie le temps de conclure si elle jouait avec mes nerfs ou testait quelque nouvelle stratégie...

Parizeau à Ottawa... Évidemment, pour nous correspondants parlementaires reclus dans le goulag de la politique fédérale, le débarquement d'un premier ministre séparatiste en Outaouais ne manquerait pas de piquant. Je me souviens d'une conférence des premiers ministres sur l'économie, à l'initiative de Pierre Trudeau lorsque les taux d'intérêt frièrent les 20 %, qui tourna au *bloody ape*!

Mais le «retour» à Ottawa d'un pre-

mier ministre du Québec — Parizeau est le premier, depuis Maurice Duplessis, à refuser de parler à son vis-à-vis fédéral à moins qu'il ne soit en position de négocier «comme un voyou» — ne mettrait pas seulement un peu de couleur dans notre grisaille parlementaire. Croyez-le ou non, plusieurs premiers ministres le souhaitent.

Ralph Klein est encore meurtri de n'avoir pu voir le premier ministre du Québec

Ralf Klein par exemple, eut longtemps qu'il pourrait conclure une alliance stratégique avec le Québec. Certes, pour quiconque a lu *Les lendemains piégés* de Claude Morin, il y a de quoi se méfier de ces fronts communs et autres *gang of Eight*. Mais tout de même, le premier ministre de l'Alberta est encore meurtri du fait que Jacques Parizeau n'ait encore trouvé quelques minutes à son agenda pour le rencontrer.

Puis le chef du gouvernement du Québec se rendit aussi loin que Toronto. À tout le moins, l'accueil de Bob Rae fut plutôt froid! On le comprend: *Mister Ontario* ne peut se débattre à



Michel Vastel

14 % dans les sondages et jouer en même temps les entremetteurs de la Fédération. Il faut savoir où placer ses priorités...

Enfin, Roy Romanow de la Saskatchewan a tellement passé de temps sur la scène fédérale-provinciale — n'importe quoi pour s'échapper de Regina! — qu'il pense encore pouvoir y jouer quelque rôle. «Mais le Québec n'est pas là...», me dit-il récemment d'un air tristounet. Il m'a d'ailleurs révélé qu'après l'épopée glorieuse de *Team Canada* en Asie, l'idée est venue à quelques-uns de créer un *Team Deficit*. Bonne idée en effet que celle-là, qui jaillit à Hong Kong, au cours d'une fort discrète réunion des neuf premiers ministres provinciaux avec Jean Chrétien. Las! comme dirait Romanow, «le Québec n'était pas là»...

«Et pourquoi serait-il là?» me demanderait sans doute Parizeau de cet

air courroucé du professeur qui semonce un élève lent de comprendre.

Peut-être voudra-t-il écouter la froide logique que m'exposait récemment Marcel Massé au-dessus d'un fort savoureux déjeuner chinois. On assiste aujourd'hui à un désengagement massif de l'État fédéral: le ministère des Transports réduit ses subventions de moitié, veut privatiser tout le service du contrôle aérien et, en plus, met le Canadien National en vente — Hello, la Caisse de Dépôt! Le ministère de l'Énergie diminue ses subventions de 410 à... huit petits millions de dollars. À l'Agriculture, ce sont trois milliards de dollars de paiements fédéraux qui disparaissent. Au Développement régional, plus de deux milliards. Et tout cela s'ajoute à un retrait de sept milliards de dollars dans les transferts sociaux. Avant longtemps, l'État fédéral sera réduit à l'État-croûpon qu'il était avant la guerre et avant la Commission Rowell-Sirois.

Or, la nature a horreur du vide, surtout lorsqu'il s'agit du penchant «naturel» des gouvernements provinciaux à occuper tout champ de compétence qui leur soit laissé libre. Marcel Massé me dit que si les provinces ne sont pas là pour ramass-

er les gros morceaux de la manne qui tombent de la table fédérale, il devra bien se tourner vers le secteur privé, ou les gouvernements locaux. Autrement dit, si les provinces ne sont pas prêtes à s'asseoir avec Ottawa pour discuter de la «gouvernance» de la Fédération, le train leur passera sous le nez!

On en arrive ainsi aux raisons pour lesquelles Jacques Parizeau devrait peut-être envisager une «reentrée» sur la scène fédérale-provinciale. Il peut en effet tenir son référendum et le gagner, auquel cas il aura eu raison. Il peut aussi le tenir et le perdre, auquel cas il n'aura pas trop de quelques amis autour de la table des conférences intergouvernementales. Il peut enfin ne pas tenir de référendum, et il aura besoin d'encre plus d'alliés. Le gouvernement du Québec a donc deux raisons plutôt qu'une, sur un total de trois, de ne pas pratiquer cette politique de la chaise vide qui a coûté si cher au

Québec de Gil Rémillard et de Robert Bourassa en 1992. Parizeau me dira que la chaise du Québec à Ottawa n'est pas vraiment vide puisqu'elle est occupée par Lucien Bouchard. Je vous en parlerai vendredi...

Le train fédéral pourrait passer sous le nez de certaines provinces

Indépendantisme ou étatisme consacré

Jean-Luc Migué

M. Migué est professeur à l'École nationale d'administration publique.

Nonobstant les prétentions des laïques modernes, qui s'instituent allégrement les libérateurs du peuple et dont la pensée s'incarne dans le mouvement nationaliste, le Québec n'a pu une seule tradition politico-institutionnelle: l'étatisme central. Depuis l'ère coloniale jusqu'au mouvement indépendantiste de 1995. Avant la «révolution bureaucratique» des années 60, le centralisme coercitif s'incarnait dans l'Église.

Qu'on ne s'y méprenne pas: l'autoritarisme de l'époque ne différait pas dans sa nature de l'étatisme qui nous écrase aujourd'hui. Il n'était que moins envahissant. Le pouvoir de l'Église à l'époque ne reposait pas principalement sur son ascendant moral, bien qu'il fût grand. Il découlait de la coercition d'État, qui supprimait la concurrence en concédant à cette in-

premier, a formulé l'analyse de ce phénomène. Dans sa dimension ultramontaine, la tentation du clergé était d'inculquer la peur de l'au-delà et, par ricochet, l'antagonisme vis-à-vis des autres dénominations religieuses, de façon à attirer les gens à la leur. Au lieu d'accepter les gens comme ils sont, et dans leur souci de susciter la demande de leurs services, les autorités n'hésitaient pas à peindre les gens pires qu'ils n'étaient.

En somme, le clergé exerçait essentiellement un trafic de protection (protection racket). Dans cet aménagement, la partie qui proférait la menace était aussi celle qui offrait la protection. Pour susciter l'expansion de la demande de services, il suffisait d'amplifier la menace.

Le consommateur se retrouvait victime des deux: il portait le fardeau, et de la menace et de la protection. En analyse économique, cette combine s'appelle le «moral hazard».

L'exercice de ce trafic, aujourd'hui comme hier, implique monopole d'État. En situation de concurrence, les offreurs de services ne tarderaient pas à comprendre qu'ils auraient à partager le marché élargi avec leurs concurrents. La pratique du «moral hazard» deviendrait une entreprise autodestructrice. L'incitation à s'y adonner serait supprimée.

D'ailleurs, dans leur tentative d'élargir leur propre demande, les offreurs seraient amenés à contrecarrer les tentatives des concurrents d'accroître la demande de leurs services à eux.

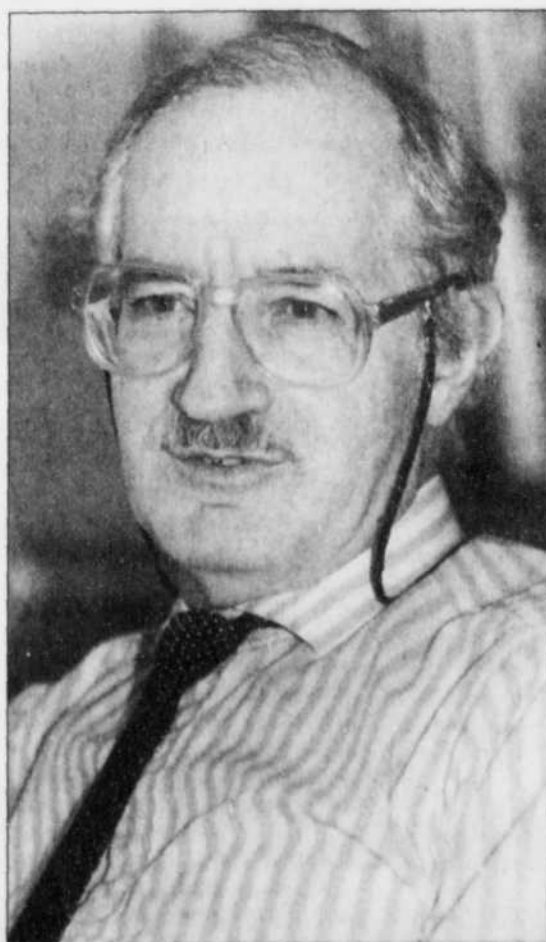
Seuls les aveugles et les prébendés du régime actuel contesteront que l'histoire se répète. En réalité, le poids du collectivisme québécois traditionnel n'a fait que s'amplifier.

Le collectivisme québécois ne fait que s'amplifier

stitution le monopole intégral en matière de religion, d'enseignement, de services sociaux et hospitaliers, etc.

Le sous-développement relatif des Québécois était, comme aujourd'hui, lié à l'action de l'État, non de l'Église.

Le pouvoir central s'exerce de nos jours directement par l'appareil politico-bureaucratique. Mais, comme à l'époque, le pouvoir coercitif de l'État est aussi délégué à des groupes d'in-



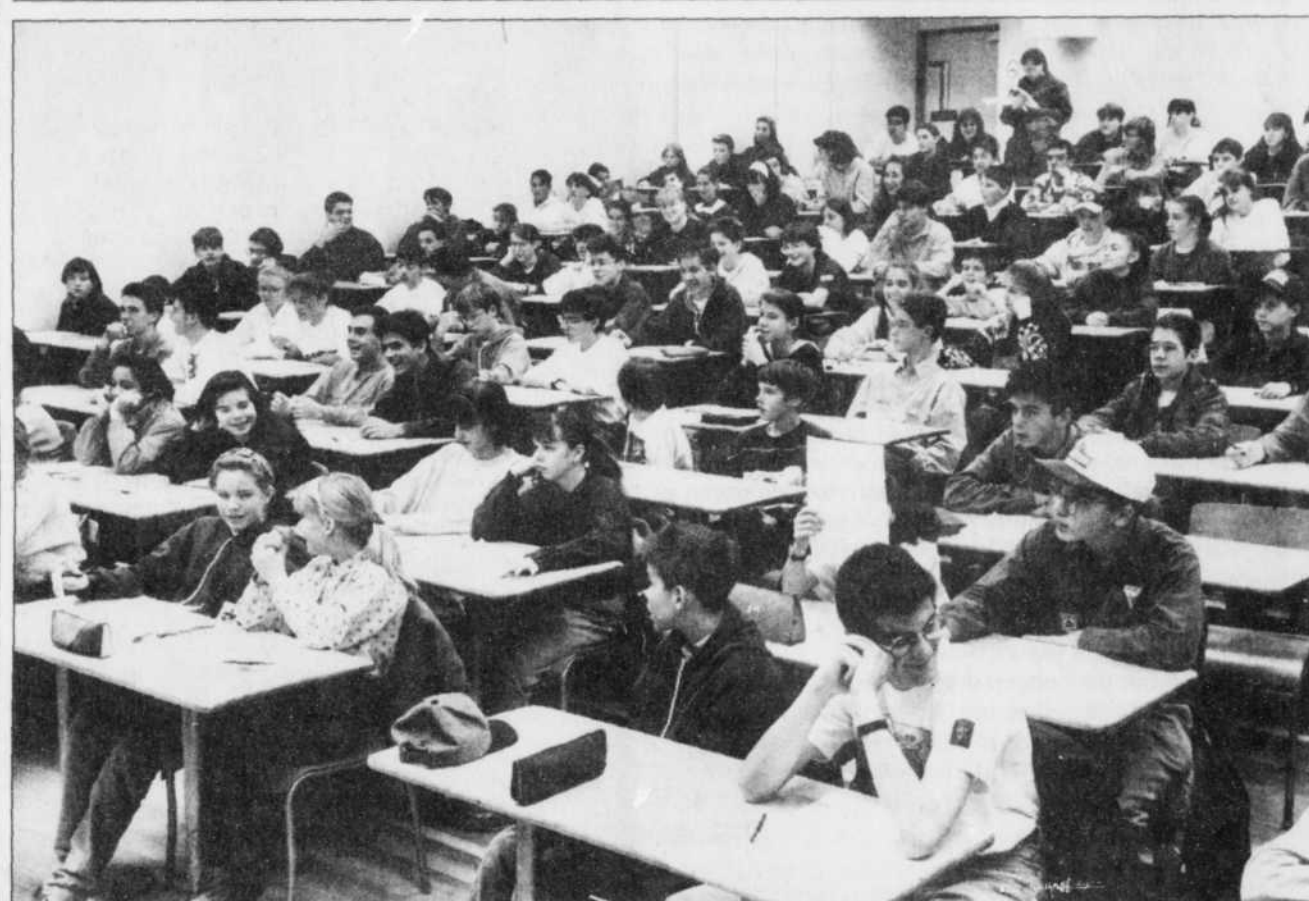
Le professeur Migué est convaincu que le collectivisme québécois traditionnel s'amplifie.

lèrét. Au lieu de s'appeler Église catholique, le bras séculier s'appelle aujourd'hui monopoles syndicaux, corporations professionnelles, UPA, universités, centres hospitaliers, école publique, CLSC, Hydro-Québec, Caisse de dépôt, régies de l'assurance automobile, de l'assurance-maladie, Conseil du statut de la femme, etc.

Toutes ces institutions exercent dans leur domaine le pouvoir délégué de taxer la population et de circonscrire les droits des individus de mener leur vie comme ils l'entendent.

Au-delà de la notion toute personnelle de «coureurs de bois» et de la «révolte avortée de 37», le Québec n'a aucune tradition de liberté institutionnelle et de droit individuel. L'aspiration indépendantiste n'est qu'un appel au renforcement du planisme central traditionnel par l'État québécois. «Donnez-moi les instruments», se plaît à répéter le chef de file du mouvement.

C'est David Hume qui, le



Le monde de l'éducation ne peut rester sourd aux «appels de détresse lancés par des jeunes qui ne savent plus où donner de la tête, par des jeunes qui en arrivent à douter de la lumière pour avoir été plongés trop longtemps dans l'obscurité des programmes.

Le français au collégial: sacrifier l'esprit à la lettre?

Christian Bouchard

M. Christian Bouchard est professeur de littérature au collège Lafleche, à Trois-rivières.

Nous ne prenons pas souvent la peine de nous écrire, un peu comme si les rares paroles échangées dans les corridors et lors des réunions suffisaient pour l'heure. Pourtant, un simple regard au sortir d'un cours témoigne du degré de fatigue et de découragement auquel nous sommes parvenus, surtout depuis l'implantation de la réforme. D'où ce silence qui a fait son nid parmi nous et qui devrait à tout le moins nous inquiéter.

Nous risquons bientôt de céder à l'injure en montrant du doigt étudiants, administrateurs et collègues et en les désignant comme seuls responsables des maux qui nous affligent. Nous faisons fausse route. Il faut attaquer le mal à la racine. Nous sacrifions l'esprit à la lettre, l'intelligence à la méthode, la responsabilité à l'aplatissement ministériel.

S'il ne faut pas marchander la langue, il ne faut guère plus vendre son âme. Car l'âme, en littérature, c'est ce qui importe le plus.

Pour tout vous dire, je crois que nous souffrons d'une insécurité profonde qui nous met à la remorque des cuitres et autres amateurs de charabia psycho-pédagogique. Qui plus est, nous nous référons à des manuels comme à des traités de scolastique où la vie se réduit à un formalisme, une logomachie et un traditionalisme des plus douteux. Il faudrait ici rappeler le mot de Renan: «Le propre (des) cultures scolastiques est de fermer l'esprit à tout ce qui est délicat». Or, la

délicatesse implique le goût et le jugement, deux facultés qu'on ne peut acquérir en une ou deux sessions.

Les recettes ne peuvent que nous induire en erreur. Elles nous font perdre de vue l'essentiel. Le point d'aboutissement du prêt-à-penser est le refus définitif de l'existence. Comment, dès lors, reprocher aux étudiants de fuir nos cours par un simple réflexe de survie? Ils ne veulent pas d'un livre qui leur est présenté tel un cadavre à disséquer. Et en cela, je leur donne raison.

Il y a un ordre du cœur, une logique du cœur, comme dit Pascal, que nous avons à découvrir tout au long d'une vie. Dans un monde où la rationalisation crée les usines de la mort et où les bibliothèques et les musées peuvent prospérer à l'ombre d'Auschwitz et de la Kolyma, la littérature traduit une quête de sens qu'on ne saurait ramener à un pur divertissement pour intellectuels en mal d'acrobaties langagières.

«Attelez votre char à une étoile!» conseille Emerson aux jeunes. Et les revêtait porteurs d'un idéal, amoureux de la vie. Car, en définitive, et nous le savons depuis Antigone, la littérature est venue partager l'amour, non la haine! L'enseignement de la littérature doit se faire dans l'amour, par l'amour. Et la sexualité des ouvrages didactiques ne fera jamais de nous de meilleurs amants.

La Bruyère, ce grand délicat des let-

tres françaises, livre une observation dont il a le génie: «Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes». Nous pourrions en tirer une belle leçon de pédagogie.

La courtoisie de l'esprit n'impose pas un poème ou un roman, elle comprend les hésitations de ceux et celles qui n'osent pas approcher les grands chefs-d'œuvre par crainte de quitter les sentiers battus de l'ignorance et de l'utilitarisme, elle ne se prononce pas sur le temps nécessaire à l'approvisionnement de la lecture et de l'écriture (combien de Mozart sacrifiés chaque année dans nos écoles parce que le culte de la vitesse a remplacé celui de la direction?).

Nous ne pouvons rester indifférents aux remarques de nos étudiants et aux interrogations de nos collègues. Nous ne pouvons rester sourds aux appels de détresse lancés par des jeunes qui ne savent plus où donner de la tête, par des jeunes qui en arrivent à douter de la lumière pour avoir été plongés trop longtemps dans l'obscurité des programmes et des soi-disant innovations pédagogiques.

Lorsqu'il m'arrive encore de remettre en question le bien-fondé du choix que j'ai fait en devenant professeur de littérature, je pense à ce vœu de Zénon dans *L'œuvre au Noir* de Marguerite Yourcenar: «être modestement utile». Les nuages défilent dans le ciel des lettres telles les manifestations passagères des inquiétudes de notre temps. Je me console avec ce mot de Pascal: «Toute la mer monte pour une pierre qu'on y jette».

Une enquête de sens éloignée d'un pur divertissement

EN BREF

ÉTATS-UNIS
Duran coupable

L'homme qui avait ouvert le feu contre la Maison-Blanche le 29 octobre à l'arme semi-automatique a été reconnu coupable, hier, par un tribunal de Washington d'avoir tenté d'assassiner le président Bill Clinton. Francisco Duran, dont les avocats avaient plaidé la folie, risque la prison à vie. La sentence doit être prononcée ultérieurement. Il avait tiré près de 30 coups de feu en direction de la Maison-Blanche. Personne n'avait été blessé et les services de sécurité avaient indiqué qu'à aucun moment le président Clinton, qui suivait un match de football à la télévision, n'avait été en danger. (AFP)

L'affaire O.J. : une mine d'or

L'affaire O. J. Simpson est plus qu'un procès pour un double meurtre: elle est devenue une véritable machine à produire des biens et services approchant les 200 millions\$ — plus que le produit intérieur brut de La Grenade. Les seuls frais d'avocats du célèbre accusé se montent à près de 20 000\$ par jour et la facture finale pourrait totaliser 3 millions\$ — sans inclure le coût d'un éventuel appel. Ajoutez-y 1 million\$ pour les services des adjoints de ses avocats, des spécialistes de l'analyse d'ADN et d'enquêteurs à temps plein, plus 7 millions\$ que les contribuables de Los Angeles devront payer. Et ce n'est que le début. (AP)

Deux morts suspectes

Le Pentagone, mis en cause dans la polémique autour de la mort suspecte d'un Américain et d'un guérillero au Guatemala, a entrepris une enquête interne qui touche tous les services du département de la Défense. Le président Bill Clinton avait ordonné jeudi dernier l'ouverture d'une enquête générale pour déterminer si des services américains, notamment la CIA, ont joué un rôle direct ou indirect dans la mort de Michael DeVine, un Américain tué au Guatemala en 1990 et celle d'un guérillero guatémaltèque, Efraim Bamaca Velasquez, marié à une avocate américaine et tué en 1992. Selon des sources du département de la Justice, la CIA a, en 1991, voulu poursuivre en justice le colonel Julio Roberto Alpirez qu'elle soupçonnait d'avoir commandité les meurtres. L'armée de terre et l'Agence nationale de sécurité (NSA), qui dépend du Pentagone, ont ensuite été accusées d'avoir détruit des documents compromettants. (AFP)

AUTRICHE

Réélu malgré tout

Une Conférence épiscopale s'est ouverte hier à Vienne avec en toile de fond le scandale autour de l'archevêque de Vienne, le cardinal Hans Hermann Groer, âgé de 75 ans, accusé de pédophilie. Malgré cette affaire qui place l'Eglise autrichienne depuis les premières révélations voici dix jours dans un embarras inédit, la réélection de Mgr Groer à la présidence de la Conférence épiscopale, fonction qu'il détient depuis 1989, devrait être acquiescée. Officiellement, outre l'élection du président de la Conférence épiscopale, des questions pastorales et la visite du pape Jean-Paul II en Autriche en 1996 sont à l'ordre du jour de cette réunion qui dure jusqu'à demain alors que l'affaire Groer est passée sous silence. La réélection de Mgr Groer, accusé par plusieurs de ses anciens élèves d'avoir eu, il y a une vingtaine d'années au séminaire de Hollabrunn près de Vienne, des relations sexuelles avec eux, semble d'autant plus probable que pratiquement toute la hiérarchie catholique a, jusqu'à présent, fait bloc derrière lui. (AFP)

CUBA

Stimuler l'agriculture privée

Après quelque trois décennies de priorité à l'agriculture d'État ou collective, le gouvernement cubain a décidé de stimuler l'agriculture privée afin de tenter d'améliorer la productivité, a annoncé hier l'hebdomadaire de La Havane, *Opciones*. L'opération, qui consistera en des ventes d'équipements et de matériels, sera relayée par les Coopératives de crédit et de services. Elle est destinée aux quelque 120 000 petits propriétaires individuels de l'île, qui occupent environ 8% des terres arables. 12% des terres cultivables sont occupées par des coopératives, et 80% par les fermes d'État. (AFP)

ITALIE

«Sentence» dramatique

Le «Tribunal permanent des peuples», une organisation regroupant des personnalités du monde entier, a émis hier à Naples une «sentence» dramatique sur la situation des enfants dans le monde: selon lui, l'abandon des enfants à la rue, la prostitution, les conflits civils, les mines antipersonnel, les trafics d'organe font des millions de victimes. Dans la seule Amérique latine, les enfants de la rue, âgés de 7 à 17 ans, seraient aujourd'hui entre sept à huit millions, principalement au Brésil, au Mexique, en république Dominicaine, au Pérou, en Bolivie et en Argentine. La prostitution toucherait en Asie un million d'enfants et d'adolescents. Le tourisme sexuel se développe également au Brésil, selon l'organisation humanitaire. Le tourisme sexuel se développe également au Brésil, selon l'organisation humanitaire, qui relève que ces réseaux sont liés aux trafics de revues pornographiques mais aussi à ceux de drogue. Le «tribunal» estime à 200 000 le nombre d'abus sexuels contre des enfants aux États-Unis chaque année. Les guerres en ont tué, dans une décennie, un million et demi. (AFP)

LE
CENTRE DE RECHERCHE
SUR L'ARTHRITE

procède actuellement à une étude qui a pour but de démontrer l'efficacité d'un nouveau test permettant de dépister les problèmes d'estomac causés par les anti-inflammatoires.

Pour informations, composer le 654-2772 et demander Marie Métivier, infirmière

À la mémoire des victimes



Ces Roumains ont érigé hier une croix à l'endroit où un Airbus de la compagnie nationale Tarom, en partance pour Bruxelles, s'est écrasé le 31 mars peu après le décollage. Toutes les 60 personnes à bord y avaient perdu la vie.

TUBERCULOSE

30 millions de
personnes
menacées

■ EDIMBOURG (Reuter) — Une épidémie de tuberculose menace de tuer 30 millions de personnes au cours de la prochaine décennie, selon le médecin qui, voici 40 ans, découvrit le premier traitement efficace de la maladie.

Des traitements prescrits en dépit du bon sens par des médecins ignorants ou peu scrupuleux et les nouvelles préoccupations liées aux sida font qu'il y a aujourd'hui plus de victimes de la tuberculose que lors de la découverte du traitement, a expliqué lundi John Crofton.

La tuberculose tue trois millions de personnes chaque année et constitue la première cause de décès dans le monde, a-t-il dit, lors de l'Edinburgh International Science Festival. Bien qu'il existe un traitement bon marché, la tuberculose contaminera le tiers de la planète en l'espace de dix ans si l'on ne fait rien, a ajouté John Crofton.

On a relié au sida les dernières épidémies de tuberculose qui ont frappé l'Asie et l'Afrique, a-t-il expliqué. En affaiblissant le système immunitaire, le virus HIV expose davantage au bacille de Koch.

Par ailleurs, a poursuivi John Crofton, le budget de l'Organisation mondiale de la Santé consacré à la tuberculose (14,5 millions \$) ne représente qu'un dixième du budget du sida. Le programme d'urgence de 24 millions \$ mis en place par l'OMS est insuffisant. C'est 37 millions \$ au moins qu'il faudrait dégager. L'épidémie a fait son apparition à New York et se développe de plus en plus dans l'ex-URSS.

Faites une sortie côté
cour et côté jardin !

7-8-9 avril

Le salon québécois

JARDIN-PELOUSE-AMÉNAGEMENT,
l'unique salon d'aménagement extérieur

2 fois plus grand !

Plus d'exposants, plus de nouveautés, plus d'informations.

Paysagistes • consultation en aménagement • fertilisation et traitements de pelouse • patios et terrasses • Fédération d'horticulture • Club des ornithologues de Québec • Clôture Invisible (système d'encadrement pour chien) • pergolas • livre d'horticulture • tuiles imbriquées • jardins d'eau • revue horticole • tracteurs de jardin • systèmes d'irrigation de parterre • cabanons • école d'horticulture • auvents • béton exposé • service d'entretien des arbres • centre de jardin • tondeuses • centre de compostage • «La tuile illuminée» • meubles de patio • exposition de photographies...

ET BIEN D'AUTRES CHOSES

Prix d'entrée général 7⁵⁰ \$.

Gratuit pour les enfants de 13 ans et moins

Stationnement gratuit
Assistez à nos conférences

Heures d'ouverture
Vendredi : 12 h à 22 h
Samedi : 10 h à 22 h
Dimanche : 10 h à 20 h

Tout sur l'aménagement
extérieur de votre
résidence



2^e édition
Plus de
80
exposants



Au Patinodrome de Sainte-Foy, 2955, rue Watt, sortie Blaise-Pascal via boul. Charest Ouest